



N° 1 - *Juin 2007*

Les Cahiers de la SFSIC

Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication

www.sfsic.org

Éditorial

Voici le premier numéro des Cahiers de la SFSIC.

Deux grandes nécessités sont à l'origine de cette publication : notre communauté a besoin d'établir, ou pour le moins de resserrer, entre ses différents membres des liens de travail, de partage scientifique et de solidarité intellectuelle ; elle doit également développer, en interne comme en externe, une visibilité plus affirmée, plus manifeste.

Cette revue semestrielle devrait aider en partie à combler ces manques. La mise en place d'une nouvelle politique éditoriale prévoit d'autres outils, en particulier un nouveau site, lequel, avec l'indispensable *Lettre de la SFSIC* viendront enrichir l'offre éditoriale.

Nous voulons initier, aux plans national et international, un espace inédit où notre discipline puisse être interrogée à partir de rubriques touchant à sa mémoire, à son actualité et à son ancrage dans la société.

Il nous a semblé que les SIC devraient se réfléchir davantage dans l'actualité sociétale et scientifique pour que se manifestent dans cette publication les différentes réflexions que chacun peut apporter à certains débats, à certaines controverses et à certains choix.

Nous remercions vivement les auteurs qui ont bien voulu nous accompagner dans ce projet : leur propos, libre et ouvert, trouvera un écho assurément favorable dans notre communauté.

Brigitte Chapelain, Gino Gramaccia

brichap@club-internet.fr
gino.gramaccia@u-bordeaux1.fr

Pour adhérer à la SFSIC :
<http://www.sfsic.org>

Les Cahiers de la SFSIC : N° 1 - Juin 2007

Publication de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication - www.sfsic.org

Direction de la publication : Gino Gramaccia

Rédaction en chef : Brigitte Chapelain

Mise en page et impression : Imprimerie Université Bordeaux 1

Dépôt légal, ISSN : en cours

Conseil d'Administration de la SFSIC : Yann Bertacchini, Françoise Bernard, Arlette Bouzon, Hélène Cardy, Brigitte Chapelain, Yves Chevalier, Bernadette Dufrene, Philippe Dumas, Michel Durampart, Emmanuel Ethis, Olivier Galibert, Michèle Gellereau, Gino Gramaccia, Brigitte Juanals, Alain Kiyindou, Aurélie Laborde, Anne-Marie Lulan, Catherine Loneux, Vincent Meyer, Christian Le Moëne, Bernard Miège, Laurence Monnoyer-Smith, Jean Mouchon, Bertrand Parent, Jacques Perriault, Sophie Pène

Sommaire

MÉMOIRES, TÉMOIGNAGES...

- Un regard sur 1972. *Jacques Durand*..... 3

DANS L'ACTUALITÉ

Communication politique : trois analyses de la campagne présidentielle

- Vérité factuelle et crédibilité argumentative en campagne électorale. *Jean Mouchon*..... 4
- L'information supplante-t-elle la communication en conjoncture électorale ? *Jacques Gerstlé*..... 5
- La désignation de Ségolène Royal comme candidate. *Jacques le Bohec*..... 5
- L'Institut des Sciences de la communication du CNRS : une opportunité pour la SFIC ? *Jacques Perriault*..... 7
- Le rôle de la revue dans l'évaluation. *Viviane Couzinet*..... 8

QUESTIONS DE RECHERCHE...

- La communication contre la communication : un miroir grimaçant. *Joelle Le Marec, Igor Babou*..... 9

La médiation culturelle : regards pluriels

- Point de vue sur la médiation culturelle. *Michelle Gellereau*..... 10
- La médiation culturelle, un art de l'entre deux ? *Marie-Christine Bordeaux*..... 10
- La médiation culturelle : constitution d'un champ de recherche. *Bernadette Dufrene*... 11

Actualité de la recherche au Canada

- Laboratoire de communication médiatisée par ordinateur (LabCMO) : un programme de recherche orienté vers les techno-activistes. *Serge Proulx*.... 12
- Face à la noosphère. *Pierre Lévy*..... 12

LES INSTITUTIONS : ARRÊT SUR IMAGE

- Institut de la communication et des médias de Grenoble. *Olivier Galibert*..... 14
- Les mutations de la formation et de la recherche en Sciences de l'Information et de la Communication : l'exemple de l'Institut Supérieur de Documentation de Tunis. *Wahid Gdoura*..... 15

ENQUÊTES, EXPÉRIENCES, ÉCHOS...

- Être non internaute en Aquitaine aujourd'hui : approche multifactorielle du non usage d'Internet. *Aurélie Laborde, Nadège Soubiale*..... 16
- Usage d'Internet en usage chez les étudiants Burkinabé. *Brigitte Guyot, Pascal Renaud*..... 17

REVUES D'AILLEURS

- Deux revues américaines : JASIST et JOM-EMIT. *Jean-Max Noyer*..... 18

AGENDA

- Le 16^e Congrès de la SFSIC (Compiègne, juin 2008)..... 18
- Le 50^e Anniversaire de l'AIERI..... 19
- Journées de Bordeaux - Internet et Réseaux de Connaissance : entre partages et péages..... 19
- Les Journées Doctorales. *Hélène Cardy*..... 20
- Valorisation et consolidation du partenariat euro-méditerranéen en SIC : le colloque SFSIC/ISD/IPSI, Tunis 2008. *Catherine Loneux, Vincent Meyer*.... 20



Un regard sur 1972

Jacques Durand, ancien Directeur du Centre d'Études d'Opinion

Le 16 novembre 1971, une lettre d'Olivier Burgelin (du CECMAS) m'annonçait : « Monsieur Robert Escarpit vient d'écrire à M. Georges Friedmann (et à certains d'entre nous) pour lui demander d'appuyer une demande de reconnaissance officielle des sciences de l'information et de la communication, en particulier au niveau du Comité consultatif. En l'absence de M. Friedmann, il m'a semblé utile de créer entre nous un minimum de coordination, et de rassembler quelques informations sur cette question. Il me serait fort utile de savoir si vous avez une opinion à ce sujet et si oui, bien entendu, laquelle ».

L'année suivante, deux brèves notes parues dans *Le Monde* (les 1^{er} et 3 mars 1972) indiquaient qu'un « Comité des sciences de l'information » avait été créé sur l'initiative notamment de MM. Roland Barthes et Robert Escarpit, et présidé par M. Jean Meyriat ». Le 10 juillet, Fernand Terrou, directeur de l'Institut français de presse, me demandait si je souhaitais adhérer à ce Comité ; je lui donnais mon accord le 19 août. Le 20 octobre, j'assistais à la première assemblée générale.

Comment en étais-je arrivé là ?

À partir de 1950, j'avais préparé, sous la direction de Robert Goetz-Girey, une thèse de Sciences économiques sur « La demande de cinéma ». L'élaboration de cette thèse m'avait conduit à entrer en contact avec un certain nombre de personnes concernées, à des titres divers, par le cinéma : Georges Sadoul, Marcel Lherbier, Adonis Kyrou, Henri Mercillon, Maurice Bessy, Roger Sallard, Guy de Carmoy, Jean-Pierre Chartier (alias Jean-Louis Tallenay), Pierre Laroche, Jean Derobe (alias Jeander), Jean Quéval, Jean Néry, Étienne Fuzellier, André Ruszkowski, etc. Mais la réponse la plus inattendue pour moi avait été celle d'André Bazin : il m'annonçait qu'il venait d'entrer au sanatorium de Villiers-sur-Marne, et sa lettre me parvenait à celui de Saint-Hilaire du Touvet, où je connaissais un sort semblable¹.

J'entrais également en contact avec des spécialistes de la recherche, comme Michel Crozier, Claude Lévi-Strauss ou Georges Guilbaud. Georges Friedmann

me conseillait de rencontrer son principal collaborateur, Edgar Morin. Celui-ci me donnait rendez-vous au café Le Mahieu, rue Soufflot ; et il précisait : « J'aurai en main (ou sur la table) deux journaux, *Combat* et *l'Humanité* ; il faut espérer que je serai le seul à les avoir » (lettre du 28 mars 1952).

Ma thèse a été soutenue en 1956 et publiée en 1958 aux éditions Sirey, sous le titre *Le cinéma et son public*². Dans les années suivantes, cette publication m'a donné l'occasion de rencontrer d'autres personnes également intéressées par les recherches sur le cinéma et la communication, comme Jean Caze-neuve ou Joffre Dumazedier.

Gilbert Cohen-Seat, le créateur de la filmologie, s'est intéressé à cette thèse dès sa soutenance. À partir de 1959, je l'ai rencontré à plusieurs reprises. Je préparais des textes pour sa revue, et des exposés pour son Institut. Et il me conviait en 1961 à la Conférence internationale sur l'information visuelle qu'il organisait à Milan. J'ai retrouvé là Georges Friedmann, Roland Barthes, Enrico Fulchignoni, Raymond Ravar, etc.

Friedmann et Barthes, je les ai rencontrés ensuite de façon plus continue lors de leurs cours et séminaires à l'École des hautes études, dans le cadre du CECMAS et autour de la revue *Communications*. Il y avait là aussi Edgar Morin, Violette Morin, Olivier Burgelin, Claude Brémont, Nicole Phelouzat, Michel Souchon. Et j'ai eu longtemps le projet de mener, sous la direction de Roland Barthes, une étude sur « les significations du nombre ».

C'est encore la référence à ma thèse sur le cinéma qui m'a permis d'entrer en 1962 à l'agence Publicis. J'ai pu mener là un certain nombre de recherches, qui allaient de la statistique à la sémiologie.

D'un côté une « analyse mathématique de la duplication entre les supports de publicité », menée en relation avec Paul Lazarsfeld. De l'autre une « étude de des figures de rhétorique dans l'image publicitaire », qui continue à être largement référencée dans Google. Le Publicis des années 60 était une entreprise assez attachante, et elle a laissé un souvenir durable aux collaborateurs de l'époque : quarante ans après,

150 d'entre eux se retrouvaient au 133 Champs-Élysées, sur l'initiative de Paule Gendre et à l'invitation de Maurice Lévy et d'Élisabeth Badinter³.

À partir de 1967, Fernand Terrou m'a demandé de présenter divers enseignements dans le cadre de l'Institut français de presse.

C'était le cas notamment d'un cours sur la « théorie de l'information », que j'ai publié en 1981 aux éditions Dunod sous le titre *Les formes de la communication*, avec une préface de Francis Balle⁴.

Mais en 1972 mon activité allait prendre une autre orientation, avec mon entrée au Service des études d'opinion de l'ORTF : pendant vingt-cinq ans j'allais me consacrer aux recherches sur la radio, la télévision et les médias audiovisuels.



Le 20 octobre 1972, j'assistais à la première assemblée générale du « Comité des Sciences de l'Information ».

¹ Ma correspondance avec André Bazin est reproduite sur mon site Internet : <<http://perso.wanadoo.fr/jacques.durand/Index.htm>>

² Des extraits de ce livre figurent également sur mon site.

³ Cf. mon article « Georges Péninou (1926-2001), l'un des créateurs de la sémiologie publicitaire », *Hermès*, n° 32-33, avril 2002, p. 581-588.

⁴ Mon site contient également des extraits de ce livre, en particulier une ambitieuse « Formalisation des savoirs, des communications et des actions », qui a intéressé Algirdas Julien Greimas.



Vérité factuelle et crédibilité argumentative en campagne électorale

Jean Mouchon, Université Paris x / CRIS

En 2007, la couverture de la campagne présidentielle par les médias s'est souvent réduite à une dramaturgie à rebonds, manière « course de chevaux ». L'évolution de la position des candidats mesurée quotidiennement par les sondages a fait la Une des journaux et a constitué le fil rouge des éditoriaux et des commentaires des experts. Parallèlement, une attention pour le moins flottante était portée par les professionnels de l'information à la véracité des propos ou à la cohérence de l'argumentaire des candidats. Ce relâchement de vigilance n'étant pas sans conséquence sur la formation de l'opinion et sur les choix des citoyens, il est légitime de réfléchir à ses conséquences sur le déroulement du débat public. Dans cette perspective, la stratégie provocante de Nicolas Sarkozy, qui a nourri commentaires et polémiques, mérite attention.

La recherche de la vérité factuelle est au cœur du métier de journaliste. La pluralité des sources, leur vérification et leur croisement tient lieu de garde-fous pour éviter les erreurs ou, au moins, en limiter l'importance. Ces principes de prudence ont-ils toujours été appliqués dans cette campagne ? Le dispositif de l'émission la plus regardée : « J'ai une question à vous poser », sur TF1 avec Patrick Poivre d'Arvor, n'en laissait guère la possibilité dès lors que le journaliste était réduit à un rôle minimal d'animateur. En bonne logique professionnelle, la suppression de la médiation directe sur le plateau devrait aiguïser d'autant la vigilance des commentateurs après l'émission. La lecture des chroniques des médiateurs dans les organes de presse a montré qu'il n'en était rien au vu du nombre inhabituel de protestations de la part des lecteurs. Ces protestations, étayées par un relevé précis d'erreurs factuelles, obligent le médiateur à en reconnaître le bien fondé et à sonner l'alarme sur ces manquements professionnels. Le lecteur attentif aura reconnu les suites de l'émission du 5 février 2007 « J'ai une question à vous poser » consacrée à Nicolas Sarkozy et immédiatement saluée par les commentateurs politiques à l'aune de sa forte audience (8,3 millions de téléspectateurs). Plus tard, dans la rubrique « Médiatrice » du « Monde » du 25-26 février, un lecteur, sans doute plus attentif, dresse la liste des erreurs sur les chiffres commises

par le candidat (pourtant ex. Ministre de l'Economie) : « ...Nicolas Sarkozy peut, dans la seule émission sur TF1, parler de la moitié des salariés français qui gagnent le SMIC (le chiffre est de 17 %), du baril du pétrole à 90 dollars (il n'a jamais dépassé 78 dollars), de l'inflation qui était autrefois à 24 % en France (elle n'a jamais dépassé les 14 %) et ce n'est pas lui qu'on traitera d'incapable ». Le même journal, dans son édition du 28 février, publie sur 3 colonnes et sans commentaires ! « Les imprécisions lors de l'émission « J'ai une question à vous poser ». Si on ajoute à cette charge d'un citoyen ordinaire que François Chérèque, secrétaire général de la CFDT, rappelait dès le 13 février aux journalistes qu'ils « devaient interpellier les candidats à la présidentielle sur ce qu'ils disent », on mesure les risques de ces errements pour une profession de plus en plus décriée.

A la lumière de cet exemple emblématique, le constat peut s'ouvrir à une dimension plus théorique. Deux rappels rapides devraient donner prolongement à réflexion dans la communauté des chercheurs en sciences de l'information et de la communication. D'abord, la médiation est constitutive de la démocratie et du débat public. Si le médiateur veille à garantir une information fiable et assume de manière impartiale son rôle

Si le médiateur assume de manière impartiale son rôle d'interface entre les politiques et les citoyens, la tentation du populisme s'en trouve amoindrie.

d'interface entre les politiques et les citoyens, la tentation du populisme s'en trouve amoindrie. Quand il ne répond pas à ces conditions, il œuvre à déstabiliser les équilibres toujours instables de la démocratie. Il est donc nécessaire, en parallèle, d'observer et de comprendre les mouvements en cours dans la société comme l'appropriation individuelle de l'information avec Internet ou l'émergence de nouvelles formes d'action collective qui ont valeur d'avertissement pour les Institutionnels de l'information et de la politique.

La cohérence argumentative n'a pas pour vocation d'être scrupuleusement respec-

tée en période électorale. Chacun peut en convenir. La situation de « surchauffe symbolique » et l'appel à l'engagement militant autorisent en effet des accommodements avec la rigueur du raisonnement attendue dans des contextes moins passionnels. Toutefois, beaucoup de commentateurs ont été frappés à l'occasion de cette campagne par le numéro d'équilibriste du candidat de la droite. Ses emprunts impromptus et inopinés aux figures mythiques de la gauche comme Jaurès et Blum font figure de grand écart argumentatif pour plusieurs raisons. Par rapport à la culture politique de droite, d'abord, puisque parallèlement à cette glorification des héros naturels du camp adverse, la référence au Général de Gaulle est faite à mi-voix par le chef du parti qualifié couramment de gaulliste ! Par rapport à la vérité historique, ensuite, car Jaurès et Blum sont avant tout des leaders du mouvement ouvrier : le premier, du côté des grévistes en 1907-1908 contre qui Clémenceau envoya la troupe et, le second, soutenu par le formidable mouvement de grèves de mai-juin 1936 pour instaurer les congés payés. Comme l'écrivent les historiens réunis au sein du « Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire » : « (La captation d'héritage) opéré dans le discours de Poitiers est une sorte de Disneyland de l'histoire dans lequel il n'y a que des gentils et des hommes bons. (Elle) a pour but de fabriquer du consensus occultant les rapports de pouvoir et les luttes sociales ». Par rapport, enfin, à la crédibilité de la parole publique. Ce dernier point mérite attention à un moment où, paradoxalement, l'usage professionnel et systématique des techniques de persuasion fragilisent l'homme politique. Dès lors que son action militante est un pilotage à vue, soumis aux sondages quotidiens et à la logique publicitaire des conseillers en communication, il risque de faire primer les procédures d'approximation et d'analogie propices à la confusion plutôt qu'à l'éclairage raisonné. La « créativité publicitaire » repose sur cette mécanique systématique de détournement du sens voire de son effacement. Dans le Disneyland de la politique ne voit-on pas déjà l'effigie de Che Guevara reproduite industriellement sur les tee shirt portés l'été sur les plages ? Ce processus de captation du sens, hors de propos et de situation, représente un défi pour les héritiers de l'Esprit des Lumières. L'enjeu est clair.

L'information supplante-t-elle la communication en conjoncture électorale ?

Jacques Gerstlé, Département de sciences politique, Paris 1, Panthéon Sorbonne, CRPS

Cette question est devenue parfaitement légitime au vu des trois dernières campagnes électorales françaises. En 1988, en effet, on a une campagne totalement calée sur la sortie de la cohabitation qui s'est imposée depuis 1986. Le président Mitterrand a choisi de centrer toute sa stratégie de campagne sur la légitimité institutionnelle à laquelle il adosse la totalité de sa candidature comme le montre sa « Lettre à tous les Français ».

Il domine largement en visibilité télévisée la classe des candidats dominants. Il fait de plus l'objet d'un cadrage discriminant dans la mesure où c'est lui, le président, qui se trouve le mieux associé aux enjeux de la campagne par rapport aux autres candidats.

La discrimination concerne tous les candidats, néanmoins et celle de R.Barre n'est pas la moins stigmatisante : « Qui soutient Raymond Barre ? » est la question qui revient de façon lancinante. Enfin, Jean-Marie Le Pen émerge en termes de visibilité dans la fin de la campagne grâce à la campagne officielle bien sûr mais surtout grâce à l'actualité quotidienne de l'information non-électorale. Les événements sanglants de Nouvelle-Calédonie, les négociations sur les journalistes français otages au Liban et la question du droit de vote des étrangers aux élections locales emplissent les journaux télévisés.

Ces problèmes voient leur visibilité croître en même temps que la présidentialité de J-M. Le Pen et sa visibilité dans les médias. C'est un modèle de travail persuasif de l'information par contrôle de l'attention publique connu sous le nom d'amorçage (priming) du jugement politique qui va déboucher sur un score très flatteur de 14,4 % pour le leader du FN. En 1995, la campagne se voit également largement déterminée par l'information

dominante. Après s'être déclaré candidat à la mi-janvier, Edouard Balladur reprend la direction de l'action gouvernementale et délaisse la scène électorale. Mal lui en a pris car l'information électorale croissante est remplacée début février par une information focalisée sur l'action gouvernementale. Le contenu de cette information est tota-

En 1995, la campagne se voit également largement déterminée par l'information dominante.

lement défavorable à E.Balladur et porte donc atteinte à sa stratégie tuilée de passage de Matignon à l'Élysée. En un mois de temps, il perd, sous l'influence négative principalement de l'affaire Maréchal-Schuller, l'essentiel de ses ressources d'opinion. Ce cadrage discriminant qui conduit à une orientation de l'attention publique sur les aspects négatifs de l'action gouvernementale porte un coup décisif à la légitimité de la candidature Balladur qui fait donc la place à celle de Jacques Chirac.

En 2002, trois facteurs expliquent largement le déroulement exceptionnel de cette campagne. Tout d'abord, la domination sans partage d'une représentation généralisée depuis 1997 d'un premier tour joué. A cette représentation s'ajoute une offre électorale particulièrement dispersée à gauche qui va recevoir la plus grande attention médiatique pour compenser cet effet de premier tour joué, facilitant pour certains électeurs le passage à l'acte de vote sur des candidats périphériques. Enfin, la pression d'un agenda médiatique et public largement sécuritaire a facilité le travail persuasif des candidats de droite et d'extrême-droite qui faisaient de l'insécurité leur cheval de bataille conformément à leur

réputation de crédibilité sectorielle d'origine partisane.

Dès lors, on était en droit de se demander si l'information n'allait pas encore une fois de plus commander l'élection. Il semble que ce ne fut pas le cas au moins jusqu'au premier tour de 2007. L'observation de l'actualité télévisée sur six mois n'a pas dégagé de points de fixation dominants et tout semble s'être passé dans la volatilité informationnelle la plus totale. Est-ce en souvenir de 2002 que les journalistes ont gardé en mémoire ? C'est une possibilité.

L'absence de cristallisation des électeurs est sans doute à mettre en regard avec cette absence de focalisation de l'information non-électorale aussi bien qu'électorale. Un sondage de TNS Sofres du 22 avril nous apprend pourtant que 11 % des électeurs ont choisi leur candidat le jour même de l'élection, que 5 % ont fait leur choix la veille et que 17 % ont choisi au cours de la semaine précédent le jour du vote.

Ces résultats sont impressionnants pour la marge de manœuvre qu'il laisse à une actualité imprévisible de peser sur l'issue de l'élection. L'imprévisibilité s'arrête là où la sélection des journalistes commence pour la constitution de l'agenda des médias et on se souvient que la dernière semaine a été particulièrement riche en événements se rapprochant des faits divers (meurtre de Sophie Gravaud, procès de Goffrane Haddaoui lapidée en 2004 et de Pierre Bodein jugé pour le meurtre d'un enfant, décès d'un policier à la suite d'une bousculade à la foire du trône). Tous ces événements ont pu en dernière minute résonner dans la tête d'électeurs indécis pour orienter leur choix tardif en faveur de candidat plus enclins à la répression qu'à la prévention.

La désignation de Ségolène Royal comme candidate

Jacques Le Bohec¹, ICOM, Lyon 2

Dans ce bref texte, il s'agit uniquement de poser quelques jalons destinés à expliquer la dynamique sociale à l'œuvre durant la campagne pour le premier tour de l'élection présidentielle du 22 avril 2007. Il n'a pas la prétention d'une analyse fouillée et exhaustive². Dans l'espace imparti, on se contentera de quelques remarques de méthode puis d'un accent sur la désignation de S. Royal au sein du parti socialiste.

Deux risques de méthode

Il convient en premier lieu d'évoquer deux aspects déterminants pour la fécondité heuristique des hypothèses : le risque de la reconstruction *a posteriori* en fonction du résultat et la propension à isoler artificiellement les médias et la propagande du reste.

1. Il n'est pas rare de faire des analyses régressives plutôt que progressives

de la succession des événements, par exemple quand tel publicitaire explique le succès d'un candidat par la qualité de l'affiche qu'il a concoctée à son intention. Ainsi, on part du présent pour aller vers le passé et l'on considère que ce qui est advenu a été prévu de façon conforme à une stratégie. En outre, le démenti par les faits des anticipations du chercheur, sous le double effet pour une part de la projection de ses souhaits personnels et pour

¹ Professeur en Sciences de l'information et de la communication à l'Université Lumière Lyon 2.

² Pour un cadre plus complet de l'analyse des campagnes, on lira plus volontiers : J. Le Bohec, *Elections & télévision*, Grenoble, PUG, coll. Médias, communication et sociétés, 2007.

une autre part de l'absence d'enquête sociologique auprès des électeurs, doit le rendre modeste. Pour autant, tout ce qui s'est passé n'a pas été explicitement voulu, notamment parce que les acteurs sociaux sont insérés dans des rapports de dépendance réciproque et qu'ils interagissent les uns avec les autres.

2. Il y a un second danger pour les chercheurs évoluant en sciences de l'information et de la communication (quel que soit leur statut institutionnel), mais qui concerne également les autres disciplines dans la mesure où il existe une division académique du travail de recherche qui peut avoir des conséquences néfastes sur le degré de pertinence scientifique des résultats. Cela tient principalement à la délimitation de l'objet étudié. Le risque est double : découpage artificiel de la réalité en ne focalisant son attention que sur les médias, la communication (politique) ou les contenus des messages (discours, images) ; acceptation tacite du postulat d'une influence déterminante voire exclusive de chacun de ces éléments, transformés en facteurs explicatifs. Il faut éviter de confondre la recherche scientifique avec le travail symbolique d'autojustification de sa discipline d'affectation ou de son « créneau » intellectuel et de céder aux biais institutionnels, ce qui est difficile quand ils sont incorporés à l'habitus des chercheurs.

L'étude d'une campagne électorale ne peut faire l'économie d'une prise en compte des structures de chacun des univers socioprofessionnels impliqués (journalistique, politique, doxométrique, publicitaire, universitaire) et des liens de dépendance mutuelle entre eux. Il serait aberrant de segmenter la réalité d'une campagne électorale alors que celle-ci se caractérise par des interdépendances encore plus élargies qu'à l'ordinaire (champs artistique, sportif, etc.)³. Cela exige bien entendu des connaissances approfondies dans plusieurs domaines.

La désignation de Ségolène Royal

Ainsi, la désignation de Ségolène Royal par les adhérents du parti socialiste (PS) à jour de leur cotisation répond à des

contraintes tant externes qu'internes. Elle a cru en son étoile bien qu'elle ait défendu le « oui » au referendum constitutionnel européen (TCE) de mai 2005, sans doute en pariant que les susceptibilités d'appareil et les routines groupusculaires n'allaient pas permettre aux collectifs antilibéraux de proposer une candidature unique. Pendant un an, à partir de septembre 2005, elle a utilisé l'argument de la féminité pour s'imposer : quiconque la contestait était immédiatement classé de machiste.

Il faut éviter de confondre la recherche scientifique avec le travail symbolique d'autojustification de sa discipline d'affectation ou de son « créneau » intellectuel.

Deux phases se sont enchaînées : celle d'une large et complaisante couverture journalistique par certains magazines (féminins, people, hebdomadaires d'infogéné), ce qui lui a donné une forte notoriété, la plaçant au centre des controverses et de l'attention ; celle des sondages, qui l'ont désignée comme la meilleure candidate face au champion probable d'en face, Nicolas Sarkozy. Mais que mesuraient-ils si loin de l'échéance sinon le taux de couverture journalistique lui-même ? Traumatés par le « 21 avril 2002 » (élimination prématurée de Lionel Jospin, accession de Jean-Marie Le Pen au second tour, élection de Jacques Chirac dans un fauteuil)⁴, les adhérents du PS ont opté en sa faveur à l'automne 2006 sans autre considération, notamment programmatique. A la limite, n'importe qui pouvait convenir du moment qu'on les assurait du second tour.

Ils n'ont mesuré ni l'intérêt socio-économique des propriétaires de journaux à faire valoir une femme politique social-libérale au nom de la gauche ni celui des propriétaires des « instituts » de sondages à influer sur les premiers socialistes dans la même direction. Le risque pour eux était que le candidat désigné ait appelé à voter « non » au TCE et menace donc leurs intérêts. Rappelons que l'actuelle présiden-

te du Médef, Laurence Parisot, a dirigé trois des cinq principaux « instituts ».

Au sein du PS, S. Royal a bénéficié d'un contexte favorable : les tergiversations de ses rivaux (Lang, Strauss-Kahn, Fabius, Jospin) ; les casseroles attachées aux basques des deux derniers en lice (comme les scandales du sang contaminé et de la cassette Méry) ; le ralliement de notables et cadres du PS soucieux de préserver leur avenir en misant tôt sur le bon cheval ; le consensualisme ambiant au sein des sections et des fédérations, qui pousse à voter pour le futur gagnant et à suivre les consignes des chefs ; la mode de la parité sexuelle en politique lancée par L. Jospin entre 1997 et 2002 alors que la discrimination sexuelle n'est pas la plus importante (effet boomerang).

Cela a été rendu possible par les transformations structurelles du PS au cours des trente dernières années⁵ : disparition de tout travail idéologique et de formation en interne, baisse continue du militantisme traditionnel d'occupation du terrain (embourgeoisement, individualisme), moindre recrutement des adhérents dans la fraction inférieure des classes moyennes et dans les classes populaires, baisse générale de l'activité syndicale et de l'encadrement des populations (associations laïques comme les clubs Léo Lagrange), surtout dans le secteur privé, vie interne réduite au clientélisme et aux mandats locaux (compromis gestionnaires éloignés des idéaux réformistes).

Cela explique la désignation d'une énarque issue de la bourgeoisie militaire et du mitterrandisme, qui hésitait entre la droite et la gauche durant ses études, ainsi que la croyance naïve des acteurs dominants du PS dans les sondages et les médias⁶ : celle-ci est « rationnelle » étant donné qu'ils ne disposent presque plus de relais pour connaître les attentes populaires (nécessité faite vertu), jusqu'à en venir parfois à rejeter comme « populiste », sous-entendu démagogique et extrémiste, la défense des intérêts des classes défavorisées⁷.

³ N. Elias, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, La Tour d'Aigues, éd. de l'aube, 1991 ; P. Champagne, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Minuit, 1990 ; M. Dobry, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1986.

⁴ J. Le Bohec, *Sociologie du phénomène Le Pen*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », n° 428, 2005.

⁵ R. Lefebvre et F. Sawicki, *La société des socialistes. Le PS aujourd'hui*, Bellecombe-en-Bauges, éd. du Croquant, coll. « Savoir/agir », 2006 ; A. Garrigou, *Les élites contre la République*, Sciences-Po et l'Ena, Paris, La découverte, 2001.

⁶ A. Garrigou, *L'ivresse des sondages*, Paris, La découverte, coll. « Sur le vif », 2006 ; P. Lehingue, *Sub-unda. Coups de sonde dans l'océan des sondages*, Bellecombe-en-Bauges, éd. du Croquant, coll. « savoir/agir », 2007.

⁷ A. Collovald, *Le populisme du FN. Un dangereux contresens*, Bellecombe-en-Bauges, éd. du Croquant, 2005.

L'Institut des Sciences de la Communication du CNRS : une opportunité pour la SFSIC ?

Jacques Perriault, Professeur en information et communication à Paris 10 Nanterre, Président honoraire de la SFSIC

La création par le CNRS en mars 2007 de l'Institut des Sciences de la Communication (www.iscc.fr), à l'initiative de Dominique Wolton, conduit à une nouvelle situation par rapport à laquelle la SFSIC doit se positionner. L'objectif principal du CNRS est de donner pignon sur rue aux travaux en information et en communication, ce qui n'est pas vraiment le cas aujourd'hui malgré les efforts de notre communauté. Avoir pignon sur rue, c'est être visible et légitime pour l'ensemble de la communauté scientifique. Rappelons-nous à ce sujet qu'un groupe puissant, dénommé Sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC), devenu département du CNRS, n'a jamais, à ma connaissance, engagé de dialogue avec les SIC. La politique à long terme du CNRS est l'intégration des unités de recherche dans les universités. L'initiative de créer un tel institut vise à rassembler les unités de recherche dans les disciplines les plus diverses mais ne concerne pas les chercheurs isolés. Dans bien des cas, les laboratoires SIC dans les universités pourront devenir à terme des lieux de contact sinon des terres d'accueil.

Une première condition est de recenser les unités de recherche et les laboratoires qui travaillent sur l'information et la communication. Il y en a beaucoup plus qu'on ne l'imagine. Selon le CNRS, 37 sections partagent, avec des optiques diverses, un intérêt scientifique pour la communication et l'information. La SFSIC est loin d'en couvrir tout le champ et un vaste programme de prospection et de recrutement s'ouvre à elle ! Notre association est déjà bien présente dans cette phase de mise en place. Le président en exercice de la SFSIC, Gino Gramaccia, et Michel Durampart, administrateur ainsi que cinq présidents honoraires participent aux travaux ou sont pressentis pour le conseil scientifique : Françoise Bernard, Anne Marie Laulan, Christian Le Moëne, Jean Mouchon et moi-même.

Une seconde condition est d'avoir une vue d'ensemble des pôles thématiques de cet ensemble composite. A cette fin, l'Institut a organisé son plan d'action en cinq axes de recherche :

- langage et communication

- communication politique, espace public et société
- mondialisation et diversité culturelle
- information scientifique et technique
- sciences, techniques et société.

Les disciplines concernées relèvent des sciences sociales, des sciences du vivant et des sciences exactes. L'Institut veut inciter ces disciplines au dialogue, voire à la coopération. Il serait risqué en effet que se développent en parallèle dans

L'ISCC devrait jouer le rôle d'un pôle visible sur une carte mondiale de la recherche.

ce champ des disciplines sans information mutualisée ni interactions avec les sciences de l'information et de la communication. Cela pourrait les conduire à de nouvelles constructions intellectuelles ignorant l'histoire de la pensée communicationnelle à laquelle des Barthes, Escarpit, Friedmann, Gardin, Metz, Meyriat, Moles, Schaeffer, Tardy et bien d'autres ont contribué depuis longtemps et qui fait partie de notre héritage intellectuel. La seule référence à la communication dans l'intitulé de l'Institut ne signifie pas absence d'intérêt pour les sciences de l'information. Information et communication s'enchevêtrent dans les réalités observées et les conditions sociales, économiques et culturelles de production et d'usage affectent l'une et l'autre.

Une troisième condition pour réaliser l'objectif de cet Institut est de renforcer la visibilité des travaux français à l'échelle internationale. L'Institut devrait jouer à cet égard le rôle d'un pôle visible sur une carte mondiale de la recherche. Des contacts ont été pris avec de nombreux laboratoires et instituts similaires notamment en Europe, en Russie, en Amérique du Nord, au Maghreb, en Afrique subsaharienne et en Chine. Le conseil scientifique qui sera bientôt constitué affichera cette intention par l'origine géographique de ses membres.

Une équipe de pilotage est au travail. On peut en consulter la composition sur le site de l'Institut. Ce dernier vient de lancer un premier appel d'offre de 250.000 €. Il

sera clos le 1^{er} juin prochain. Les travaux sollicités s'inscrivent dans deux grands champs :

- l'étude, d'ordre épistémologique, des modèles d'information et de communication et de leur influence sur les théories actuelles sur la connaissance,
- l'exploration des rapports entre sciences, techniques et société, avec une interrogation corrélative sur l'autonomie des diverses logiques à l'œuvre.

Cet appel encourage les équipes à explorer les trois thématiques suivantes, qui croisent les cinq axes cités plus haut :

- « Des neurosciences au langage : perception, mémoire et apprentissage. Langage naturel et programmation. Sémiologie des médias et de l'objet. Langages et représentations. Psychosociologie de la réception. Communication animale et communication humaine.
- Des paroles aux actes : stratégies de communication. Analyse du discours. Activité cérébrale et stimuli de persuasion. Pragmatique et communication. Traductions. Interactions entre langage et société.
- De l'usage des interfaces au dialogue homme-machine : nouveaux usages et ruptures communicationnelles. Mobilité et communication. Statut de la machine. Esthétique du langage. Langage secret et cryptographie. Bioinformatique et apprentissage machine. Interface utilisateurs et conduite de procédés en laboratoire ou milieu industriel. Hypertextes et hypermédias. »

Inventaire à la Prévert, dira-t-on ? Non : exploration du champ actuel de la recherche dans nos domaines, dans de grandes mais aussi dans de petites unités de recherche, détection de signaux faibles sur de futurs champs d'investigation, telles sont les informations que l'on peut attendre des réponses, avec en contrepartie, pour les équipes retenues, l'encouragement d'une aide financière, modeste mais réelle, une visibilité institutionnelle et l'inscription dans des dynamiques internationales de recherche.

De cette nouvelle situation, irréversible, la SFSIC doit débattre d'urgence. Elle peut y jouer un rôle décisif, par exemple, en fédérant laboratoires et unités de recherche de façon à constituer un ensemble représentatif et une force de proposition.

Le rôle de la revue dans l'évaluation

Viviane Couzinet, Présidente du CNU

Si le rôle de la revue dans l'évaluation a donné lieu en sociologie des sciences à de nombreux travaux de recherche et à des ouvrages de synthèses, elle a été étudiée, en SIC, comme objet de médiation scientifique du point de vue de sa définition, de ses évolutions - avec le passage toujours en cours, du support imprimé au support électronique, aussi bien dans les conséquences que ce changement technique induit dans les modes d'accès aux contenus que dans le mode d'élaboration de ces derniers -, de son usage par des publics particuliers ou ses hybridations avec les revues professionnelles. Notre société savante, la SFSIC, lui a consacré, un colloque en 2002 et deux journées d'étude en collaboration avec les chercheurs de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) pour ne citer que ces exemples. De leur côté des laboratoires, parfois avec un élargissement des problématiques¹, ont organisé des manifestations scientifiques, séminaires ou colloques. Les types d'approche et les questionnements sont pluriels car la revue est non seulement un objet médiateur, qui en tant que tel intéresse les SIC, et elle est aussi l'instance de médiatisation des recherches. De ce fait elle est également un des moyens de leur évaluation et par voie de conséquence de l'évaluation de leurs auteurs. Elle est donc investie d'un rôle social visant à affirmer le positionnement des chercheurs, et d'un rôle politique car à travers elle c'est le positionnement des disciplines qui se joue dans un contexte où les sciences humaines et sociales ont toujours du mal à faire leur place.

Les SIC, malgré la croissance du nombre d'enseignants chercheurs et d'unités de recherche, depuis 1975, doivent toujours faire la démonstration de leur utilité². Or, le nombre de supports de publication certifiés, c'est-à-dire validés anonymement par les pairs, même s'il a sensiblement augmenté récemment³, reste modeste. La facilité de création de nouveaux titres, que paraissait donner l'édition électronique, ne semble pas avoir apporté les ouvertures attendues.

On sait l'effervescence que fait régner dans les cabinets des présidents et dans les conseils scientifiques des universités, depuis 2005, la classification dite de Shanghai. Rappelons pour mémoire qu'elle repose essentiellement sur le nombre de prix Nobel, de médailles Fields, de chercheurs de l'établissement parmi les plus cités dans leur discipline, de publications

dans Science et Nature et sur le nombre total de publications référencées dans le Science citation index (SCI). Dans certaines universités des recommandations ont suivi la parution de cette classification et notamment celle de privilégier les revues référencées par le SCI. L'indexation dans les banques de données de grands organismes dédiés à la recherche et ayant un rayonnement international contribue, en effet, à la mise en visibilité des travaux. Cependant, les revues sélectionnées par ces organismes sont essentiellement en langue anglaise et les domaines de compétence de ce que l'on nomme, en France, les sciences de l'information et de la communication ne correspondent complètement ni aux sciences de la communication ni aux sciences de l'information telles qu'elles existent dans d'autres pays du monde, même si quelques travaux étrangers permettent des rapprochements.

De son côté, la Mission scientifique et technique et pédagogique (MSTP) dont dépend notre section a rendu publiques sur son site ses exigences en matière d'évaluation des chercheurs. Le premier critère annoncé est celui du nombre de publications dans des revues de rang A dont il est précisé qu'il s'agit de « Revues d'audience internationale, à comité de lecture utilisant un système d'expertise externe (« referees »). Le niveau de référence est défini, pour chaque département scientifique, par une valeur minimale du facteur d'impact des revues ou par leur caractère représentatif dans un champ thématique précis ».

On sait également que les modalités d'évaluation à travers l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) sont en train de chan-

Certaines disciplines, y compris de sciences humaines et sociales, attachent beaucoup d'importance aux revues indexées.

ger. S'il est vraisemblable que des experts par discipline subsisteront et seront chargés par elle d'appliquer les critères d'évaluation qu'elle reconnaît - c'est aussi la position défendue par les élus de la Conférence permanente des sections du CNU (CPCNU) au conseil d'administration de l'Agence - il sera sans doute plus facile d'argumenter les rapports d'expertise à partir d'outils validés et rendus publics. Ceci sera d'autant plus nécessaire que les évaluations seront conduites au sein de

comités multidisciplinaires tels que les comités de visite par exemple. Certaines disciplines, y compris de sciences humaines et sociales, attachent beaucoup d'importance aux revues indexées, c'est-à-dire aux revues dont les articles font systématiquement l'objet d'une analyse dans une banque de données. La notoriété de l'auteur, ainsi mesurable et assurée, rejaillit sur la discipline et contribue à rendre visible ses avancées, son périmètre, ses réseaux nationaux et internationaux, les collaborations inter-laboratoires et permet de déterminer des Ecoles.

S'il importe, tout particulièrement dans notre discipline, de porter un regard critique sur la manière de mesurer l'impact des recherches à partir des revues et sur le choix des titres retenus par les banques de données - en prenant en compte la différence entre « revue répertoriée » et « revue indexée » telle qu'elle est pratiquée par l'Institut de l'information scientifique et technique (INST) par exemple -, il n'est pas possible d'échapper à l'évaluation par la production d'articles. A l'université, contrairement aux grands établissements de recherche, la production des chercheurs se décline en capacité à faire évoluer leur propre discipline en proposant des formations nouvelles visant à la développer, en formant de nouveaux chercheurs dans le cadre de recherches de longue durée conduisant au doctorat. Mais, comme dans les grands établissements de recherche, les chercheurs universitaires doivent s'investir dans des travaux scientifiques novateurs répondant aux exigences généralement en vigueur dans le monde de la recherche.

La grille d'évaluation des revues de SIC⁴ par ses chercheurs diffusée par Philippe Jeannin, professeur d'économie, en 2003, dans le cadre d'une mission qui lui a été confiée par la Direction de la recherche avec pour objectif de réfléchir à la mise en place d'instruments d'évaluation des travaux en sciences de l'homme et de la société, est révélatrice de la quasi ignorance de ces exigences⁵. Ce travail a été largement critiqué dans la section, mais au delà des remarques qui ont pu être faites sur la méthode employée et sur la liste des périodiques cités, les résultats mettent en évidence l'insuffisance de prise en compte des revues étrangères, des revues françaises souvent ou de ce que représentent les revues pour la recherche. L'éclatement et le cloisonnement des thématiques expliquent sans doute

¹ La publication de la science, colloque du 24-26 mars 2004, Université de Grenoble GRESEC.

² Ceci est également le cas des autres interdisciplines

³ On peut signaler quelques naissances récentes Les enjeux de l'information et de la communication (1999), Questions de communication (2002)

⁴ http://iut-tarbes.fr/enquête/info_comm/corpus.htm consulté le 18/10/05

⁵ Certains magazines répertoriés ont été retenus par les enquêtes comme revues scientifiques

les lacunes mais ils n'expliquent pas la méconnaissance de l'objet revue dans sa complexité, ni de ses outils de répertoire et d'indexation, ni de son rôle dans l'évaluation.

Les SIC à l'université se trouvent donc confrontées, à leur double mission d'enseignement et de recherche, avec un nombre de supports de publication limité, alors que d'autres disciplines avec leur

représentation au CNRS disposent de revues spécifiques qu'il édite. Elles sont aussi face à un obstacle majeur qu'elles doivent surmonter : la quasi absence de leurs revues, en particulier celles portant sur les investigations en sciences de la communication, des grandes banques de données. Les travaux de classement des revues publiant des articles de recherche et les démarches auprès de l'INIST-CNRS

pour l'indexation des revues de la discipline, entrepris par le CNU, devraient contribuer à mettre au jour les SIC françaises, dans leurs diverses composantes, mais aussi dans l'ensemble original qu'elles constituent, tout en leur donnant des outils qui, dans le contexte actuel d'évolution des modalités d'évaluation leur sont indispensables pour continuer à assurer leur reconnaissance parmi les autres disciplines.

QUESTIONS DE RECHERCHE

La communication contre la communication : un miroir grimaçant...

Igor Babou, Joëlle Le Marec, laboratoire « Communication, culture et société », LEPS (EA 4148), École Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines, Lyon - <http://c2so.ens-lsh.fr> - <http://indiscipline.fr>

Que reste-t-il de l'idée de l'hérédité des caractères acquis¹, initiée par Lamarck ? Des tourbillons de l'éther² de Descartes ? Peu de choses sinon la confiance tranquille dans le fait qu'une fois invalidés les modèles considérés comme faux finissent par disparaître.

Or il n'est pas sûr qu'il en soit ainsi dans les sciences humaines et sociales. Voilà longtemps que dans les sciences de la communication, le modèle du code est disqualifié. Il est enseigné comme élément de l'histoire de la discipline supposé avoir été dépassé.

On pourrait penser que le « progrès » de la connaissance au sujet des processus de communication aurait modifié les conceptions des acteurs.

Si rien ne change, nous serons sans doute confrontés, dans nos recherches, à l'envahissement d'une communication totalement autonomisée et absorbant sa propre critique.

Depuis quelques années nous rencontrons sur nos terrains de recherche, sans l'avoir cherchée a priori, la communication professionnelle en tant que sphère en cours d'autonomisation au sein des institutions liées au savoir³ (musées, photographiques scientifiques et bibliothèques).

Ce qui apparaît, c'est la structuration sémiotique, technique, organisationnelle et sociale, des pratiques des professionnels de la communication, de plus en plus nombreux à travailler dans des services dédiés au sein des institutions. Or, nous observons une confrontation entre les

normes institutionnelles et les normes de la communication professionnalisée. Mais il y a plus : nous constatons également une confrontation entre les modèles académique de la communication tels qu'ils sont élaborés dans la recherche, et ces normes professionnelles. Celles-ci sont toujours inspirées par le modèle du code, et jouent contre la représentation de leur propre fonctionnement puisque l'autonomisation de la communication multiplie les espaces, procédures, acteurs, intérêts, normes, rapports de légitimité, là où elles prétendent instaurer une transparence. Il ne s'agit pas tant de la puissance bien connue de l'idéologie de la communication comme corpus d'idées, que de l'organisation concrète de postes professionnels, de lieux, de techniques, d'objets et de formes sémiotiques (discours, architextes⁴, etc.) : la communication est une instance de production qui manifeste et revendique avant tout sa propre existence.

Comment se fait-il que l'expansion, dans le même élan, de savoirs académiques et de formations professionnelles issues du champ des théories de la communication, n'ait pas construit une pratique plus réflexive, plus informée des avancées scientifiques ? Les formations à la communication échoueraient-elles à inspirer un habitus réflexif dont l'exigence est pourtant consensuellement revendiquée ? En dépit des affirmations sur la nécessité épistémologique et la réalité historique d'une prise de distance de la discipline par rapport aux idéologies, y aurait-il un point aveugle, un impensé qui l'amènerait à collaborer avec ce contre quoi elle prétend se construire ?

Cette condition paradoxale est sans doute partagée par l'ensemble des sciences humaines et sociales : les modèles théoriques caduques se perpétuent en modèles d'action qui, lorsqu'ils s'avèrent inefficaces, sont renforcés pour lever l'obstacle au déploiement de leurs effets attendus. Mais ce qui est peut-être spécifique de la position contemporaine des sciences de l'information et de la communication, c'est qu'elles s'inscrivent dans une reconfiguration structurelle des formes de production, de légitimation et d'accumulation : l'émergence - réelle ou supposée - de la « société de l'information » ou « société de la connaissance ». Dans une société qui prétend remplacer la production industrielle par la production informationnelle ou communicationnelle, la place du chercheur en communication n'évolue-t-elle pas vers celle de l'ingénieur du XIX^e siècle, confronté à la révolution industrielle ? La tentation de contribuer, d'être « utile », peut alors faire exploser le consensus normatif d'une connaissance réflexive et critique.

Si rien ne change, nous serons sans doute confrontés, dans nos recherches, à l'envahissement proprement insupportable d'une communication totalement autonomisée digérant, absorbant sa propre critique, mais que nous aurions contribué à légitimer.

On risquerait de passer de la possibilité de défendre une analyse communicationnelle des faits sociaux, à l'impossibilité de ne pas rencontrer les phénomènes liés à la rationalisation de la communication dans l'ensemble des pratiques sociales : retour ironique au problème non seulement de la prise de distance, mais aussi des conflits de normes avec la colonisation des sciences par une sphère de la communication professionnalisée, que nous aurions contribué à former.

¹ Goulven, Laurent, Lamark, in Blay et Halleux [dir.] La science classique XVI^e - XVIII^e siècle, dictionnaire critique, Paris : Flammarion, 1998, pp. 301-308 ; Voir aussi les articles « Lamark » et « Lamarkisme » du même auteur dans Lecourt, Dominique [dir.], Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences, Paris : PUF, pp. 557-560.

² Walter, Scott, Ether, in Lecourt [dir.], Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences, Paris : PUF, pp. 281-384 ; Voir également Shea R., William, Descartes, in Blay et Halleux [dir.] La science classique XVI^e - XVIII^e siècle, dictionnaire critique, Paris : Flammarion, 1998, pp. 234-244.

³ Babou, Igor et Le Marec, Joëlle, Les pratiques de communication professionnelles dans les institutions scientifiques : processus d'autonomisation, in Actes des Journées Internationales De Sociologie Du Travail (JIST) - Londres 20-22 juin 2007, London Metropolitan University / université Paris 5, à paraître. Cette recherche s'inscrit dans une Action Concertée Incitative du Ministère : « Approche comparative de dispositifs sociaux complexes : les relations entre sciences et médias ».

⁴ Souchier E. et Jeanneret, Y. (1999), Pour une poétique de l'écrit d'écran, *Xoana* 6-7 : pp. 103-104.

Point de vue sur la médiation culturelle comme domaine des SIC

Michèle Gellereau, Université de Lille3.GERICO

Les recherches et enseignements sur les questions de médiation culturelle sont un des domaines de compétences des SIC, partagé avec d'autres, qui a joué un rôle important et intéressant ces dernières années dans la structuration des SIC. Dans le court espace éditorial réservé ici, je ne reviendrai pas sur les aspects théoriques de la question, sur lesquels il a été beaucoup écrit dans notre discipline, soit sur la notion elle-même, soit pour l'utiliser comme cadre de réflexion ; les différents travaux montrent en général que les approches sont loin d'être monolithiques et aussi que notre communauté montre sa capacité à conceptualiser la notion et à produire un nombre conséquent de recherches empiriques qui fournissent un matériau solide pour continuer ce travail de théorisation. Je ferai donc plutôt quelques remarques personnelles, issues de mon expérience d'animation de la recherche dans le domaine mais aussi d'enseignement, de responsable de formation et d'engagement dans des partenariats avec les professionnels du domaine. Il est d'abord intéressant de noter que c'est au moment où elle se banalise et s'ancre de plus en plus dans le domaine public et professionnel – où elle a été, avant qu'on s'y intéresse en SIC, le propos de pionniers - que la notion est le plus discutée chez nous. D'autre part, quand on parle de recherche ou formation à la médiation culturelle, on définit de fait ce domaine, non par un champ mais par une notion qui est une construction à la fois théorique et professionnelle, définissant des pratiques et des dispositifs, proposant des modèles d'action et de formation. C'est bien pour cela il me semble que, lors de sa fondation, le Groupe

de travail SFSIC avait pris la précaution de s'appeler Culture et médiations, pour ne pas s'enfermer dans l'obligation de traiter tout le champ culturel au travers de cette notion. Faire référence à la notion de médiation, c'est une manière de structurer le monde culturel qui reste en débat. Il s'agit autant d'étudier des démarches de médiation que de saisir des pratiques culturelles par la notion de médiation.

J'estime pour ma part que la médiation culturelle est une notion heuristique : elle exige de penser « l'entre-deux », la non-transparence des objets et produits culturels, le rôle symbolique des pratiques. Elle

La médiation culturelle est une notion heuristique : elle exige de penser la non-transparence des objets et produits culturels, le rôle symbolique des pratiques.

oblige à prendre position dans les théories de la communication en posant la question du tiers et des processus de transformation. Elle permet de s'interroger sur les langages et les formes qui expliquent mais aussi structurent des formes de relation aux autres et au monde. Elle marque le refus d'une coupure art/public et l'affirmation de nouveaux modes d'appropriation culturelle.

Par l'intérêt accordé notamment à la question des dispositifs et à celle de la construction du sens, elle confirme d'une part l'exigence du lien entre sciences de la communication et sciences de l'information et du document, et notre ancrage dans des réflexions, débats et négociations interdisciplinaires avec la sociologie,

la sémiotique, les sciences du langage, les sciences politiques, l'histoire, l'anthropologie et l'esthétique... Quand on parle de formations en médiation culturelle, on parle d'emblée d'enseignement interdisciplinaire où les SIC affinent leur spécificité et leurs liens avec d'autres approches, et d'enseignements qui lient formation générale et professionnalisée.

Il me semble donc qu'il y a actuellement plusieurs enjeux. Il est important de ne pas réduire la médiation culturelle aux recherches et études de la médiation institutionnalisée, ou à des approches ingénieristes de la culture, car la notion de médiation permet aussi de penser les articulations et des conceptions diversifiées des questions culturelles. Il me semble aussi dangereux de ne plus voir les pratiques culturelles ou patrimoniales que sous l'angle de la notion de médiation, ce serait oublier qu'une grande partie des activités culturelles échappe aux démarches de médiation et un dialogue avec d'autres approches est nécessaire. L'évolution des formes de la création et de la diffusion culturelle incite à travailler cette notion au regard de la diversité des modalités de rencontre entre œuvres, publics, amateurs et créateurs. Si elles s'intéressent de plus en plus aux technologies du multimédia, les pratiques et théories de la médiation culturelle prennent encore assez peu en considération la culture de masse et les industries culturelles, la réflexion au sein des SIC permet un dialogue avec les études sur la culture médiatique, les phénomènes d'industrialisation et les nouvelles technologies. Pour conclure, je pense que la notion de médiation est essentielle en SIC et qu'il faut continuer à construire collectivement le concept de médiation culturelle.

La médiation culturelle, un art de l'entre-deux ?

Marie-Christine Bordeaux, GRESEC / Université Stendhal, Grenoble

La vision la plus répandue de la médiation culturelle est l'acte de langage, verbal et non-verbal, par lequel un professionnel du patrimoine, des musées ou de l'art contemporain met en relation un artefact (œuvre, objet, témoignage, intervention sur des espaces naturels, etc.) et des publics dans un espace institutionnalisé. Avec plus ou moins de talent, c'est le médiateur qui incarne ainsi la médiation. Cette vision, qui place le médiateur comme agent de l'entre-deux d'une communication problématique entre des objets et des visiteurs, rend mal compte de la complexité de l'expérience esthétique et culturelle : la situation de médiation est un tissu serré de pactes de réception, de dispositifs de communication

et de transmission, d'élaborations croisées de systèmes interprétatifs.

Cette complexité apparaît plus clairement lorsqu'on aborde la médiation dans le champ des arts performatifs, où on rencontre rarement un médiateur en titre chargé de transmettre des savoirs, d'éduquer le regard, de restituer le vécu ou la mémoire d'un espace social, ou bien encore de déployer les couches sémantiques possibles d'une œuvre. Dans le théâtre, dans la danse, dans les œuvres qui relèvent de l'« esthétique relationnelle », la médiation n'est pas résumée par la figure du médiateur. Elle ne se réalise pas non plus dans ce qui serait l'équivalent du processus de mise en exposition.

Certes, elle est conçue - et tolérée - par les structures professionnelles du spectacle vivant comme un appendice des activités qui constituent le cœur de métier de la structure : la programmation et la diffusion. Cette vision ancillaire de la médiation oscille entre marketing culturel (recherche de nouveaux publics) et registre éthique (une manière socialement plus responsable de gérer les relations publiques). S'y ajoute aujourd'hui, avec la multiplication des programmes en direction de publics diversement empêchés ou exclus, avec l'intégration progressive de valeurs et de techniques d'intervention héritées de l'éducation populaire et de l'animation socioculturelle, un véritable phénomène de retour

du refoulé dans les politiques culturelles. Assigner ainsi à la médiation une fonction seconde, et somme toute facultative, c'est d'une certaine façon tenir à distance le fait que celle-ci construit un espace discursif autonome, qui établit une relation complexe de renvoi aux objets à propos desquelles elle est créée. La dimension performative des œuvres implique un réexamen du lien référentiel qui unit les médiations aux œuvres auxquelles elles se rapportent.

Étant éphémères, les œuvres performatives relèguent en effet la médiation dans un temps autre que celui de l'expérience esthétique, contrairement à une grande partie de la médiation muséale, qui s'effectue en présence des œuvres, c'est-à-dire dans le temps de cette expérience. Cette relation différée aux œuvres ouvre toutes les possibilités de contacts aléatoires, d'usages faibles, voire inexistantes. Conçues pour faciliter l'accès aux œuvres ou leur compréhension, les situations de médiation peuvent

faire l'objet de « braconnages » nombreux et divers de la part de publics qui exercent leur pouvoir d'usage dans les contextes qui leur sont proposés. Ceux-ci participent à des situations qui se rapportent explicitement à une œuvre ou à une démarche artistique : conférences, visites des « cuisines » de la création, formes diverses de rencontres avec des artistes, ateliers ponctuels de pratique animés par des créateurs

La dimension performative des œuvres implique un réexamen du lien référentiel qui unit les médiations aux œuvres auxquelles elles se rapportent.

programmés par ailleurs, bals incluant des pratiques chorégraphiques particulières, etc.

Or, on observe assez fréquemment comment ces participants peuvent changer le sens de la communication culturelle pro-

posée, en pratiquant ces situations de manière intransitive, pour elles-mêmes, dans une relation problématique aux œuvres. Conçue de manière propédeutique, comme une sorte d'espace d'approche des œuvres, légitimée par cette fonction de mise en relation, la médiation devient parfois le lieu d'une pratique intransitive, sans contact avec les œuvres auxquelles elle se réfère, du moins dans leur intégrité.

Le comportement de ces publics participants peut transformer la médiation en modalisation de l'expérience esthétique, en lieu de mise en contact partiel avec l'œuvre d'art, et parfois même en lieu unique d'exercice de la relation esthétique. La médiation offre alors aux œuvres performatives des modes de présence autres que la représentation devant un public. Elle agit comme un espace de production d'objets hybrides : objets « impurs », « situations intermédiaires », selon Goffman ; « manifestations indirectes », dirait Genette.

La médiation culturelle : constitution d'un champ de recherche

Bernadette Dufrene - Université Grenoble II

Les usages de la notion de médiation culturelle, loin d'en avoir éclairci le contenu, l'ont, au contraire, brouillé au point que l'on ne sait jamais si, en parlant de médiation culturelle, on parle de pratiques professionnelles ou d'une approche théorique. Par ailleurs, alors que les interrogations des cultural studies notamment en ce qui concerne la réception des œuvres, les études post-coloniales, sont largement partagées dans le monde, celles de la médiation culturelle ne sont perceptibles que dans l'aire francophone. Aussi me semble-t-il nécessaire de contextualiser l'apparition de cette notion pour saisir ce qu'elle a rendu pensable et les horizons qu'elle a ouverts...

Dans l'histoire des pratiques professionnelles au sein du monde de la culture, la notion de médiation commence à émerger au moment de la transformation des institutions culturelles engagée depuis les années soixante et de la prise de conscience corollaire de leur nouveau rôle social comme média de masse ; celui-ci implique la transformation des institutions culturelles qui se manifeste notamment par le développement de la programmation et celui de la fonction accueil dès les années 80. Ceux qui déclarent travailler comme médiateurs culturels empruntent certes une partie de leurs méthodes à celle de l'action culturelle notamment en ce qui concerne l'animation orale. Cependant, l'idéologie en est différente : à l'idéal de démocratisation culturelle, s'est substitué celui de service sur le modèle entrepreneurial, s'agit-il de service public : il s'agit de répondre à la segmentation du marché culturel en multipliant les offres ; toutefois la notion de mé-

diation culturelle en milieu professionnel englobe le plus souvent celle d'éducation artistique et à tout le moins celle de transmission des connaissances. Du point de vue des pratiques professionnelles, la médiation culturelle apparaît comme un mixte de production de services et de transmission de savoirs. Elle s'applique à toutes les

La médiation culturelle apparaît comme un mixte de production de services et de transmission de savoirs.

formes d'accompagnement des publics, de la conception de produits éditoriaux, de dispositifs de communication à l'animation ou encore à la programmation. Situer l'apparition de cette notion dans le contexte où elle est employée permet du point de vue des SIC de décrire processus d'institution de nouvelles organisations culturelles au moment de leur tournant communicationnel. De ce point de vue la démarche des SIC ne peut que s'enrichir des apports de l'histoire culturelle et de la sociologie de la médiation.

Si donc on peut saisir la valeur opératoire de la notion en lien avec la métamorphose d'un contexte culturel, la théorie de la médiation culturelle se situe sur autre plan : il n'est sans sous doute pas indifférent que prenne corps dans les années 90 la sociologie de la médiation qui se donne comme objectifs – contre la théorie des champs de Bourdieu – la réhabilitation des médiateurs et la restitution de la pluralité des médiations, récusant définitivement l'idée que

la médiation peut être une simple mise en rapport d'« objets tout constitués » et de publics mais qu'elle est la pensée de « ce qui se passe », de ce qui agit. Cette ouverture théorique suscite en SIC une floraison de travaux analysant les conditions d'énonciation de la culture : parmi les domaines d'application, l'exposition, la visite guidée, l'édition électronique, les sites web. La notion de « tiers symbolisant » définie à la même époque par L. Quéré invite les chercheurs à identifier deux niveaux, d'une part, celui qui relève d'une pragmatique de la communication, celui

des modèles culturels (systèmes de règles d'énonciation, normes d'action etc.), d'autre part, celui des « garants métagénétiques de la réflexivité qui informent le travail de l'interprétation : mémorisation de connaissances et d'expériences, d'une part, institution de repères et de figures communs, d'autre part ». La théorie de la médiation loin d'être alors une simple description de nouvelles pratiques professionnelles ou de supports d'information conçus comme simples vecteurs introduit une pensée de la complexité en invitant à considérer l'ensemble des pratiques qui créent le symbolique, des processus techniques qui l'informent et le transforment, des problématiques de la constitution d'espaces publics ou de communautés à celles qui relèvent de l'institutionnalisation de nouvelles formes d'action.

Aux chercheurs en SIC de constituer un champ dont les problématiques puissent être repérées ailleurs que dans les aires francophones. Le mouvement est lancé.

Laboratoire de communication médiatisée par ordinateur (LabCMO) : un programme de recherche orienté vers les techno-activistes

Serge Proulx, Professeur, École des médias, Université du Québec à Montréal (UQAM) <http://www.sergeproulx.info/>

Voici, succinctement présentés, les principaux axes d'un programme de recherche en cours de réalisation au LabCMO¹ visant à saisir les enjeux culturels, éthiques et politiques émergeant du développement du logiciel libre dans le contexte actuel de transformations structurelles des sociétés informatisées qui ouvrent une alternative en matière de culture technique. Nous formulons l'hypothèse que les manières de travailler et de produire propres à ces groupes - orientées vers la participation communautaire, la coopération, l'échange, le don, l'action et la pensée en réseau - constitueraient les bases d'un nouveau modèle d'innovation sociotechnique.

2001-2004 : Valeurs portées par le mouvement du logiciel libre

À partir de l'automne 2001, nous avons effectué une première analyse auprès des communautés de recherche universitaires. La réponse fut relativement tiède et ne correspondait pas au niveau de nos attentes. À partir de 2004, nous avons réorienté la priorité de nos actions vers les milieux militants et associatifs extérieurs à l'université. La réponse fut enthousiaste.

Ce premier projet de recherche a permis une analyse sociohistorique du mouvement de l'informatique libre. Ces pratiques innovantes se présentaient sous deux formes principales : d'une part, le mouvement pour le logiciel libre [free software], davantage politisé, dont la figure emblématique est Richard Stallman ; et d'autre part, les pratiques orientées vers la distribution du « code source ouvert » [open source] dont les artisans définissent d'abord leurs actions en termes techniques, et dont le porte-parole le plus célèbre est Eric Raymond.

¹ <http://cmo.uqam.ca>

2004-2007 : Diffusion paradigmatique du libre au sein du mouvement associatif

La finalité de la deuxième étape consiste à analyser le transfert des valeurs associées à l'informatique libre vers des milieux autres celui de l'informatique. Cette dissémination des valeurs du libre a donné lieu à l'émergence de ce que certains ont appelé la « culture du libre ». Nous avons choisi de nous concentrer sur le « mouvement communautaire » au Québec. Nous cherchons à saisir non seulement la nature des pratiques de collaboration dans les différents groupes - ce qui était déjà l'une de nos préoccupations de recherche indépendamment de la question de la culture du libre - mais aussi à analyser la place des logiciels libres dans ces milieux tout autant que le recours à l'informatique libre en vue de faciliter les pratiques de coordination et de coopération.

2005-2007 : Controverses autour du logiciel libre

L'analyse entreprise en 2005 met en évidence le développement d'un nouvel environnement normatif propre à cette culture du libre. Nous analysons une série de controverses récentes entourant ce mouvement :

- la définition même des caractéristiques de ce qui constitue un logiciel libre (l'opposition originelle entre Free Software et Open Source perdure toujours) ;
- les valeurs politiques implicites portées par les artisans du libre (la recherche de l'efficacité du logiciel s'oppose à la formulation d'un projet de société) ;
- la redéfinition des normes et des règles de la propriété intellectuelle (et le prolongement de ces débats autour de la mise en place du dispositif juridique Creative Commons) ;

- la viabilité économique du logiciel libre ;
- les démarches de certains artisans du libre pour rejoindre le marché grand public (relations complexes et contradictoires avec le milieu de la grande entreprise) ;
- les prétentions de militants du mouvement à vouloir fonder un nouvel espace de discussions publiques sur Internet.

2006-2009 : Les coopérations informationnelles

Ancrée dans une approche participative associant directement notre équipe à des groupes de développeurs concernés par cette recherche, cette dernière étape du programme vise l'analyse détaillée des pratiques de groupes d'individus engagés aujourd'hui au Québec et au Canada dans de nouvelles expérimentations sociales en matière de « coopération informationnelle ». Cette dernière notion renvoie à une prise de position de certains groupes d'acteurs dans l'actuel contexte de transformation des sociétés informatisées. Des analystes décrivent certaines formes émergentes du mode de production des sociétés contemporaines comme appartenant à un nouveau « capitalisme informationnel » (Aigrain 2005). Ils signalent par là que nos sociétés actuelles donnent naissance à un type particulier d'industries : celles du code informationnel dont la majeure partie capitalisent sur la propriété du code. À l'encontre d'une définition propriétaire de l'information, des acteurs soutiennent que l'information a valeur de bien commun. Ce recours aux idéaux du don, de l'accessibilité, de l'échange et de la communication, valeurs associées originellement à l'information par les pionniers de l'informatique, fonde l'engagement de ceux que nous appelons les « militants du code ».

Face à la Noosphère

Pierre Lévy, Membre de l'Académie des Sciences du Canada, Directeur de la Chaire de recherche du Canada en Intelligence Collective à l'Université d'Ottawa - www.ieml.org

Après Teilhard de Chardin, j'appelle « noosphère » l'univers dynamique de l'information symbolique que porte l'espèce humaine. Noosphère signifie « sphère de l'intellect », « sphère du nous » : l'univers des activités symboliquement ou culturellement coordonnées auxquels les autres espèces animales n'ont pas accès et qui nous

a été ouvert par la faculté de langage. Or grâce aux automates logiciels et à la connexion universelle instantanée offerte par le cyberspace il devient possible, pour la première fois dans l'histoire, de représenter la nature symbolique de l'esprit humain sous la forme d'un cosmos mathématiquement organisé, observable et simulable.

Entre le xvi^e et le xx^e siècle, les sciences de la nature se sont dotées d'un espace physique unique et infini, pourvu d'un système de coordonnées et d'unités de mesure universelles. Elles ont adopté un cosmos dont les transformations peuvent se décrire par des fonctions mathématiques. Les instruments d'observation des sciences de la nature sont aujourd'hui très élaborés sur

le plan de l'ingénierie et sont en outre en constant progrès. Le métalangage (c'est-à-dire l'ensemble des instruments symboliques et conceptuels) des sciences de la nature est hautement formalisé, logiquement cohérent et largement partagé au sein de la communauté scientifique. Les mathématiciens ont leurs ensembles, leurs relations, leurs nombres et leurs fonctions. Les physiciens ont leur masse, leur énergie et leurs particules. Les chimistes ont leurs éléments, leurs molécules et leurs réactions. Les biologistes ont leurs biomolécules, leur ADN, leurs circuits d'échanges intracellulaires et intercellulaires. Les théories peuvent foisonner et diverger mais le métalangage, tout comme le système de coordonnées et de mesure et les fonctions mathématiques, reste commun, ce qui permet le dialogue, le test contrôlé et l'accumulation articulée des découvertes. En termes de gestion des connaissances, on peut dire que les sciences de la nature ont réussi à rendre une part importante de leurs savoirs explicite, partageable, opératoire et capable d'enrichissement mutuel.

Par contraste, les sciences de l'homme et de la société (humanities and social sciences) ne partagent pas un univers culturel commun, une noosphère unique, infinie, coordonnée, mesurable et descriptible par des fonctions mathématiques. Les disciplines sont fragmentées. A l'intérieur des disciplines, les conflits de paradigmes limitent souvent le dialogue fructueux. Il est même parfois difficile de se mettre d'accord sur la nature des désaccords. Les instruments d'observation sont peu élaborés au plan de l'ingénierie. Les statistiques constituent la principale utilisation des mathématiques. Sauf dans quelques sous-disciplines hautement formalisées (comme certaines branches de la linguistique ou de l'économie), la calculabilité, la capacité de prédiction et la testabilité des théories sont faibles. Le principal résultat de cette situation est que la majeure partie du savoir considérable accumulé par la communauté des chercheurs en sciences humaines reste « implicite ». Cela veut dire, en termes de gestion des connaissances, que les savoirs et les savoir-faire accumulés par les sciences humaines sont difficilement partageables dans des contextes différents de leur milieu d'émergence initial. Pourtant, la résolution des problèmes difficiles auxquels l'humanité contemporaine est confrontée appelle une collaboration efficace des sciences de la culture.

La structure fondamentale de la mémoire collective en ligne peut être analysée en une série articulée de couches d'adres-

sage. La première couche (celle des systèmes d'exploitation des ordinateurs) adresse les bits élémentaires d'information au niveau physique des circuits et

La structure fondamentale de la mémoire collective en ligne peut être analysée en une série articulée de couches d'adressage.

des supports matériels. La seconde couche (celle de l'Internet) adresse les serveurs d'information dans le cyberspace. La troisième couche (celle du Web), adresse les pages des documents. Je propose d'instaurer une quatrième couche (celle de la noosphère) adressant les concepts. Une telle entreprise pourrait fournir un début de solution au problème contemporain de la fragmentation des sciences humaines, et permettre à nos sociétés en réseaux une collaboration plus efficace au service du développement humain.

Cette couche d'adressage doit répondre simultanément à deux contraintes. La première vise l'ouverture. Les adresses sémantiques doivent être indépendantes des langues naturelles, classifications et théories particulières, dont aucune ne doit être ni privilégiée, ni exclue. A l'heure où des documents en provenance de toutes les époques et de toutes les cultures alimentent la mémoire numérique commune, le nouveau système d'adressage des concepts ne pourra remplir son rôle de miroir (ou d'observatoire réflexif) de la vie intellectuelle dans son ensemble qu'à condition d'intégrer et de traduire de manière inclusive la diversité symbolique. La seconde contrainte qui pèse sur les adresses sémantiques est de type mathématique. Afin d'exploiter de manière optimale les nouvelles possibilités de traitement offertes par le cyberspace, ces adresses doivent en effet se prêter à des opérations automatiques (exécutables par des agents logiciels) de sélection, d'analyse, de synthèse, de rangement, d'évaluation, d'inférence et de transformation, opérations qui doivent pouvoir être combinées et complexifiées à volonté. Un système d'adressage répondant à ces deux contraintes a été conçu au laboratoire d'intelligence collective que je dirige à l'Université d'Ot-tawa.

L'adoption d'un système d'adressage sémantique permettant de représenter la noosphère comme un cosmos mathématiquement explorable permettrait de

commencer à résoudre le problème de gestion des connaissances auquel est confrontée la communauté des intellectuels et des chercheurs en sciences humaines. Plus généralement, la culture mondiale de l'intelligence collective a besoin d'un nouvel organon à sa mesure, utilisant toutes les ressources informatiques qui sont - et seront de plus en plus - à sa portée. L'information symbolique et ses agents de traitement automatique sont en voie d'unification matérielle dans une mémoire virtuelle commune à l'ensemble de l'humanité. Mais comme les barrières, cloisonnements et incompatibilités sémantiques ne sont aujourd'hui que très partiellement levés, la croissance de l'intelligence collective, quoique déjà remarquable, reste bien en-deça de ce qu'elle pourrait être. Mais faut-il s'en étonner ? L'immense majorité des systèmes de codage du sens aujourd'hui disponibles ont été inventés et raffinés bien avant l'existence du cyberspace. Et le cyberspace lui-même n'existe en fait pour le public mondial que depuis moins d'une génération. La nouvelle matrice culturelle est



inachevée. Les intellectuels du XXI^e siècle (c'est-à-dire les personnes qui, dans toutes les cultures, travaillent à l'étude et à la croissance harmonieuse des activités symboliques), sont donc confrontés au problème d'inventer, d'adapter et de perfectionner une nouvelle génération de systèmes symboliques qui soit au diapason de la puissance de traitement désormais disponible.

LES INSTITUTIONS : ARRÊT SUR IMAGE

Institut de la communication et des médias de Grenoble : dix ans au service des Sciences de l'Information et de la Communication.

Entretien mené par Olivier Galibert, Université de Bourgogne. LIMCI.

Le dixième anniversaire de la création de l'Institut de la Communication et des médias, nous donne l'occasion d'inaugurer cette rubrique par un retour sur le développement de l'UFR de communication de l'Université Stendhal-Grenoble 3. Nous nous sommes donc entretenus de manière croisée et asynchrone avec Bernard Miège et Isabelle Pailliat (directrice du GRESEC), tous deux à l'origine de ce projet. Philippe Quinton, Directeur de l'UFR des Sciences de la Communication, évoque le présent et surtout l'avenir de cette structure.

Dans quel contexte se prend la décision de créer l'ICM ?

Bernard Miège : « Au sein de l'UFR de Communication, entre 1973 et 1993, nous éprouvons de graves difficultés au niveau du matériel et surtout des locaux. Nous avons des filières à vocation professionnelle. Il faut des ateliers mais ceux-ci sont insuffisants, complètement inadaptés et éparpillés dans les locaux de l'Université Stendhal. Le projet de l'ICM est d'abord pour l'Université l'opportunité de desserrer les contraintes en matière de locaux. Nous arrivions à 9000 étudiants à Grenoble 3 alors que le volume initialement prévu était de 4 500 ! Le plan Université 2000 va permettre la création de nouveaux locaux. Dans le cadre des négociations de ce plan, il est prévu qu'une partie des constructions universitaires se feront hors campus. C'est « l'essaimage ». Il existe deux raisons principales : « le campus est saturé ; et il faut remettre l'Université dans la ville ».

Comment le projet d'un Institut de la communication voit le jour à Echirolles ?

BM : « Les inspirations de l'ICM ne sont pas françaises. En observant notamment les locaux des formations de communication à l'Université autonome de Barcelone et à l'UQAM, j'ai trouvé anormal cette insuffisance chronique des moyens, et surtout l'inadaptation de l'espace. En 1986, j'étais expert pour la création du doctorat conjoint en communication des quatre Universités de Montréal. Les recteurs m'ont mis à contribution sur un point clé : la bibliothèque. Pour eux, pas de formation d'excellence sans un environnement documentaire fort. C'est une des expériences qui m'ont incité à mettre le centre de documentation au cœur du projet de l'ICM. La décision de délocaliser l'UFR des Sciences de la Communication à Echirolles sera validée pour insuffler une bouffée d'oxygène en termes

d'espace libéré pour les autres disciplines de l'Université, ainsi que par commodité organisationnelle pour les autres UFR. Par ailleurs, il est vrai que l'installation de l'UFR des Sciences de la Communication est porteuse en termes d'image pour les collectivités locales. Nous aurons un soutien sans faille de la municipalité d'Echirolles ».

Quelle est la vocation architecturale de l'ICM ?

BM : « Peut-être que ce bâtiment n'est pas un grand geste architectural, mais sa conception et sa fonctionnalité présentent beaucoup d'avantages. Comme nous allons être au cœur du centre ville d'Echirolles alors en chantier¹, nous ne voulions pas ouvrir l'Institut complètement sur la ville. Nous cherchions à « préserver » les activités pédagogiques et scientifiques. Nous avons donc beaucoup réfléchi sur la dialectique « ouverture-fermeture », tourné vers l'intérieur tout en étant facile d'accès.

Isabelle Pailliat : « Il existe des ateliers pour les doctorants, ils disposent ainsi d'ordinateurs et de salles spécifiques : l'objectif est de se situer en véritable équipe et de penser les lieux (et leur utilisation) comme des espaces de socialisation au GRESEC et à l'activité scientifique. Il s'agit de penser la recherche en terme d'organisation et non pas dans sa dimension strictement individuelle (du chercheur seul dans sa tour selon le modèle des « littéraires ») ».

Comment gère-t-on la séparation du campus ?

IP : « Je crois que l'ICM favorise les contacts avec les acteurs sociaux, économiques, etc. Car situé en centre ville (en pleine construction), il oblige les responsables à organiser des relations avec les collectivités territoriales ou d'autres types d'acteurs (culturels), en cela il pousse chacun d'entre nous à être en contact avec d'autres labos, ou d'autres types d'institutions ». Par ailleurs, « l'espace scientifique (très bien situé dans un accès facile au tram ou à l'autoroute) le bâtiment est repérable. Sa souplesse d'utilisation nous permet de travailler tard, d'organiser des manifestations sans trop de contraintes d'organisation, si ce n'est la taille des amphithéâtres ».

Quels sont les inconvénients majeurs de cette délocalisation à Echirolles ?

Philippe Quinton : « L'éloignement du campus reste un problème complexe dans la gestion du quotidien pour les étudiants

(transports, bibliothèques, restauration universitaire absente sur le site...), comme pour les personnels et les enseignants. Gérer au quotidien un bâtiment dédié et autonome avec un budget public très étriqué est une source de complications, mais aussi de liberté et d'initiative ».

IP : « Il nous faut organiser nos relations avec le niveau central (la « maison-mère ») comme l'on dit, être présent dans toutes les réunions, solliciter des entrevues, être informé, porter les préoccupations de l'UFR et celle d'un bâtiment... Du coup, tout le monde en a fait un peu plus ».

BM : « Nous risquons d'avoir aujourd'hui des difficultés à mener des travaux transdisciplinaires car l'éloignement est accentué par le fait que les enseignants qui avaient connu le campus central et qui avaient tissé des contacts privilégiés avec de collègues d'autres disciplines ne sont plus légion. Par ailleurs, sur le plan pédagogique, le LMD, a été appliqué du bout des doigts. Le LMD est fait avant tout pour que les étudiants puissent choisir des cours dans différentes formations. En France, on s'est arrangé pour que cette ouverture n'existe pas. Il est indispensable que cela aille dans le sens premier. Il faut qu'un étudiant de licence en Information et Communication puisse suivre un cours d'histoire et de philosophie. L'éloignement du campus pourrait se révéler handicapant ».

Quels sont les projets phares de l'ICM à court, moyen et long terme ?

PQ : « Une extension du bâtiment est en préparation avec les partenaires académiques, politiques et institutionnels, ce qui devrait susciter encore d'autres développements à tous points de vue. Par ailleurs, le projet de regroupement des trois universités grenobloises en une seule est un enjeu majeur dans la visibilité et la pertinence internationale de l'Université de Grenoble ainsi repensée. La recherche et les formations en Information et communication sont donc confrontées à une problématique majeure de reconfiguration universitaire sur le terrain local, cette recomposition institutionnelle devant se faire avec un ensemble de partenaires locaux. De ce point de vue, l'implantation exemplaire de l'ICM dans l'agglomération et les affirmations disciplinaires fortes qu'il permet sont sûrement des signes de vitalité autant que des atouts communicationnels déterminants pour cet avenir proche ».

¹ Précision de Bernard Miège : « Echirolles, deuxième commune du département de l'Isère, était particulièrement défavorisée, économiquement et socialement. Elle a mis en œuvre une politique urbanistique ambitieuse maintenant reconnue et appréciée, l'ICM étant un élément de cette politique ».

Les mutations de la formation et de la recherche en science de l'information : l'exemple de l'Institut Supérieur de Documentation de Tunis

Wahid Gdoura, Institut Supérieur de Documentation (ISD) - Université de la Manouba, Tunis¹

Face au paysage numérique caractérisé par la dématérialisation des documents, la tendance à la « désintermédiation » du cycle de l'information, les spécialistes de l'information se sont interrogés sur l'avenir de leur fonction de médiateur documentaire, sur les missions des bibliothèques et des services d'information et d'archives, les valeurs sociales de l'information, l'évolution professionnelle du personnel et les nouveaux métiers de l'information.

Dans ce contexte, les écoles de bibliothéconomie et science de l'information (SI) se trouvent confrontées à un défi de taille, adapter les transformations de la discipline aux mutations du marché de l'emploi. Le secteur de la documentation et d'information est demandeur de profils professionnels très diversifiés, il est allé les chercher auprès d'autres écoles de formation « rivales » (tels que les spécialistes en ingénierie de l'information, en technologies linguistiques, en management de l'information). Les institutions universitaires se sont penchées sur la manière de réorganiser les enseignements, en science de l'information, de repenser le contenu théorique de la formation.

Un certain nombre de questions sont soulevées par les chercheurs et spécialistes de l'information :

Quel est l'impact des changements opérés dans les bibliothèques et services d'information sur les compétences du personnel et sur leurs formations (initiales et continues) ? Peut-on redéfinir les contenus des programmes de formation sans « revisiter » l'objet d'étude de la science de l'information et ses rapports avec les SIC ?

A partir de l'étude de cas du contexte tunisien, nous nous proposons d'analyser la réaction de l'Institut Supérieur de Documentation (ISD) aux mutations du secteur de l'information, aux nouveaux défis du marché de l'emploi, aux nouvelles exigences de la recherche en SI.

Reconfiguration des enseignements à l'ISD

Si de grands progrès ont été réalisés dans les pays du Nord dans le sens d'une « réintermédiation » des bibliothécaires et spécialistes de l'information, et d'une redéfinition de leur rôle dans l'industrie du contenu, la situation commence à peine à changer dans les pays du Sud.

En Tunisie, l'évolution du secteur de l'information se fait lentement, le passage vers le numérique s'opère difficilement, et l'insertion sociale des TIC est handicapée par l'insuffisance de compétences et de qualifications appropriées. Pourtant de nouveaux

besoins en professionnels de l'information, avec de nouvelles compétences se font de plus en plus sentir dans le marché de l'emploi. Pour répondre à ces attentes l'ISD compte proposer de nouvelles formations en SI.

Cycles de formation à l'ISD

L'ISD dispense un enseignement en trois cycles :

1 - Un cycle court (Bac + 2ans) : il s'agit d'un Diplôme des études universitaires du premier cycle) avec deux branches :

- Gestion des documents et des archives (GDA)
- Bibliothéconomie et documentation (BD)

Le cycle vise la formation de techniciens supérieurs capables d'exercer les fonctions d'exécution et d'assistance à leurs supérieurs hiérarchiques dans des services d'information et de documentation (SID.)

2 - Un cycle long (Bac+4 ans) : Maîtrise en science de l'information, avec les deux filières citées ci-dessus, à savoir GDA et BD.

L'objectif de ce cycle consiste à former des gestionnaires capables de diriger des SID et mettre en place des systèmes d'information. L'accent est mis sur la dimension professionnelle de la formation, avec des perspectives de recherche ouvertes aux étudiants désireux de poursuivre des études de troisième cycle.

3 - Cycle de DESS (Bac+6) : recrute des étudiants titulaires d'une maîtrise dans des disciplines scientifiques ou sociales diverses, en vue de poursuivre des enseignements de deux ans dans deux filières :

- DESS en Management des bibliothèques universitaires
- DESS en Archivistique

L'objectif de ces enseignements qui n'ont duré que six ans (de 1998 jusqu'à 2003) est de former de hauts cadres en SI capables d'exercer les fonctions d'encadrement et de direction des bibliothèques ou services d'archives.

Restructuration de la formation

La réflexion en cours sur la reconfiguration de l'enseignement en SI a été dictée aussi bien par l'évolution du secteur de l'information en Tunisie, que par la réforme universitaire structurelle en cours connue sous l'appellation « licence, master, doctorat » (LMD). Les enseignants - chercheurs de l'ISD ont entamé le débat sur les profils des futurs spécialistes de l'information, les nouveaux métiers de l'information. Un groupe de recherche conduit actuellement

une enquête sur « les professionnels de l'information - documentation en Tunisie : évaluation des compétences et besoin du secteur ». Elle s'adresse aux employeurs en vue de collecter des données sur leurs appréciations du rendement des diplômés de l'ISD, et leurs besoins en personnel, les nouvelles compétences et qualités qu'ils recherchent. Les résultats de l'enquête vont permettre de mieux redéfinir les contenus de programmes de formation.

D'autre part, l'ISD projette d'offrir un programme de master en sciences de l'information (suivi par des études en doctorat), en vue de former de jeunes chercheurs appelés à occuper des postes d'enseignement et d'encadrement au sein des institutions universitaires et de recherche tunisiennes.

Le libellé provisoire du Master est le suivant : « Système de l'information scientifique et technique (SIST) ».

Mutations de la recherche en SI

Le champ informationnel est resté pendant longtemps « assez confus », en raison du manque d'effort théorique pour expliquer le phénomène de l'information, définir l'objet d'étude de SI, ses rapports avec les SIC, son caractère interdisciplinaire, etc. C'est l'empirisme qui a prévalu sur la réflexion théorique. Toutefois des paradigmes se sont proposés pour expliquer l'information dans la société, tels que le modèle à trois processus fondamentaux (construction, traitement et usage de l'information) le modèle à quatre processus, le modèle classique de l'activité documentaire, le modèle de l'information retrieval ou récupération de l'information, le paradigme cognitif des comportements informationnels et le mode de production.

Les questions d'identité de la jeune science de l'information, ses rapports avec la grande famille des sciences de la communication, ainsi que les questions empiriques, sont actuellement l'objet d'un débat au sein de l'Unité de recherche de l'ISD intitulée :

La Bibliothèque numérique : pour la valorisation du patrimoine (BNP)

- Cette UR regroupe 34 chercheurs (enseignants de l'ISD, doctorants) qui se réunissent périodiquement, développent une réflexion sur les fondements épistémologiques des SIC, abordent différents thèmes en rapport avec les systèmes d'information et la documentation numérique.

- Deux projets de recherche sont en cours de réalisation : le premier susmentionné concerne l'enquête sur les professionnels, le deuxième porte sur la « lecture à l'ère du numérique : le livre électronique et le contrat de lecture ».

¹ Wahid GDOURA est Professeur d'enseignement à l'Institut Supérieur de Documentation (ISD), Chef de l'Unité de recherche : La Bibliothèque numérique à l'Université de la Manouba, Tunis.

Conclusion

Un travail de restructuration des enseignements et des recherches en SI ne peut se faire sans une réflexion théorique sur les modèles, les concepts et les méthodolo-

gies du champ informationnel et communicationnel. Or, peu d'effort est entrepris, jusqu'à maintenant, dans la construction des SIC en tant que discipline universitaire en Tunisie et dans le Monde arabe, ce qui

nécessite une relance des débats et des échanges entre chercheurs arabes eux-mêmes et aussi entre chercheurs arabes et étrangers sur les questions épistémologiques.

ENQUÊTES, EXPÉRIENCES, ÉCHOS...**Etre non internaute en Aquitaine aujourd'hui : approche multifactorielle du non usage d'Internet**

Aurélie Laborde (71^e) et Nadège Soubiale (16^e), GREC/O, Bordeaux 3 - www.non-internautes-aquitains.fr

Depuis septembre 2005, le Conseil Régional d'Aquitaine a mandaté deux chercheurs du GREC/O (Groupe de Recherche en Communication des Organisations de Bordeaux 3) pour mener une étude visant à mieux connaître la population des non internautes aquitains et au-delà à améliorer les politiques publiques d'accompagnement dans ce domaine.

Une démarche d'enquête quantitative et qualitative¹ auprès d'un échantillon de 70 non internautes aquitains² a permis d'identifier leurs caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe, niveau socioéconomique, situation géographique, type de foyer...), communicationnelles (réseaux d'information et incitations), cognitives et psychosociales (attitudes à l'égard de la technique et d'Internet, niveau et type de connaissances d'Internet, confiance en soi technique, expériences directe et indirecte de l'informatique et d'Internet, repré-

sentations individuelles et sociales de cet outil...)³ et les relations entre ces différentes variables.

sentations individuelles et sociales de cet outil...)³ et les relations entre ces différentes variables.

Les pouvoirs publics s'interrogent le plus souvent sur les causes et conséquences

Les pouvoirs publics s'interrogent sur les causes et conséquences de la « fracture numérique » en l'identifiant comme une forme symptomatique de la « fracture sociale ».

public et politique, il semble néanmoins qu'il évacue du champ d'analyse -et donc potentiellement de celui de l'action- les logiques « microsociales » qui risquent d'entraver le processus « d'e-inclusion » que la communauté européenne, par exemple, appelle de ses vœux⁴.

La recherche Non Internaute Aquitains s'est donnée pour objectif d'analyser ces phénomènes microsociaux, au travers de ce que des non internautes, en Aquitaine, déclarent de leur propre expérience (ou inexpérience) d'internet, de leurs relations avec leur environne-

ment (leurs proches étant le plus souvent utilisateurs voire connectés), et de ce que cet « outil » d'information et de communication représente, symbolise dans leur univers quotidien...

Retenons tout d'abord que très peu d'individus de notre échantillon peuvent être assimilés à la catégorie des « réfractaires » généralement mise en avant dans les diagnostics régionaux et nationaux. Pour la plupart, les personnes interrogées manifestent au contraire l'envie de « s'y mettre » dans un avenir plus ou moins proche. De la même façon, la moitié d'entre elles déclarent recourir aux membres de leur entourage (famille, amis) utilisateurs et/ou connectés pour obtenir des informations ou effectuer des démarches administratives sur le net et ne sont donc pas « totalement déconnectées » des informations et services proposés en ligne. Ces données descriptives de l'échantillon suggèrent qu'il est possible qu'un nombre de plus en plus important de non internautes développe une connaissance indirecte des potentialités offertes par cet outil.

Le croisement des données quantitatives et qualitatives fait apparaître que la perspective d'utilisation future (l'intention d'utilisation) est avant tout affaire de perception de compatibilité de l'outil avec un mode de vie, un milieu social et ses habitudes, de confiance dans ses propres compétences et aptitudes face à l'usage des techniques d'information et de communication... De ce point de vue, si une variable telle que l'âge concourt effectivement à la formation de telles perceptions, elle ne constitue pas pour autant un obstacle systématique à un projet d'utilisation future, ne serait-ce que dans des domaines où le besoin s'en fait sentir (communiquer avec des enfants, petits-enfants géographiquement éloignés, ne plus avoir à se déplacer pour remplir des formulaires administratifs, trouver des informations utiles et/ou ludiques...).



¹ Entretiens et questionnaires

² Une synthèse des premiers résultats est disponible sur le site : <http://www.non-internautes-aquitains.com>. Ces résultats ont été présentés lors du « Diagnostic de l'Aquitaine numérique 2007 » de l'AEC, Aquitaine Europe Communication (http://www.aecom.org/diagnostic/menages_2007.php#reticences)

³ Les variables retenues ici découlent de théories et modèles classiques en SIC, sociologie et marketing (théorie de la diffusion, théorie de la résistance à l'information), ainsi qu'en psychologie sociale (théorie de l'apprentissage et théorie de l'auto-efficacité de Bandura) et des études de terrain et observatoires déjà conduits sur la question du non usage et de l'e-inclusion.

⁴ Rapport « e-Inclusion : New Challenges and Policy Recommendations », coordonné par Daniel Kaplan et préfacé par la Commissaire européenne à la Société de l'Information et aux Médias, Viviane Reding, 2005.

Autres enseignements que nous pouvons tirer des résultats : lorsque l'intention personnelle d'utilisation future est évoquée, les expériences antérieures de l'ordinateur et d'Internet, la connaissance des contenus et services proposés en ligne et la connaissance technique de l'outil, le fait de vivre avec des personnes connectées, de pouvoir les observer lorsqu'elles utilisent Internet, la perception de son utilité pour soi et pour autrui, l'attitude entretenue à l'égard de cet outil... semblent constituer des éléments plus puissants que l'information détenue et surtout que le niveau socioéconomique et socioculturel. Parmi ces paramètres significatifs émer-

gent de surcroît des conduites pour le moins inattendues : certains interrogés manifestent par exemple des attitudes ambivalentes et paradoxales, en déclarant qu'Internet est un outil formidable sur le plan technique et pour l'ensemble de la société, mais que cela ne les concerne pas. Ce ne sont pas seulement des personnes de plus de soixante ans, mais aussi des plus jeunes, qui expriment ainsi une forme de « distanciation » à l'égard d'une avancée technologique qu'ils considèrent par ailleurs comme pleine de promesses pour l'avenir... De même que des propos emphatiques sur « l'outil Internet » n'excluent pas des postures très

critiques à l'endroit des avancées technologiques dans le domaine de la communication en général, et vice et versa...

Dans une perspective plus large, si nous abordons ce travail sous l'angle de la démarche adoptée, la pluridisciplinarité nous a aidé à concevoir des outils conceptuels et méthodologiques pertinents pour analyser les relations complexes, non linéaires, entre variables « microsociales » sous-tendant le non usage d'Internet. Une prochaine étape de la recherche consistera à mener une enquête sur un panel élargi permettant d'affiner la compréhension des logiques individuelles et sociales qui traversent les multiples facettes de la non adoption d'Internet.

Internet en usage chez les étudiants Burkinabé

Brigitte Guyot (CNAM), Pascal Renaud (IRD)

L'étude d'usage dont nous esquissons les contours visait à positionner Internet dans l'activité d'un étudiant, dans un contexte de déploiement des TIC dans un pays considéré comme l'un des plus pauvres d'Afrique. Nous avons considéré tout à la fois l'usage, la façon dont l'étudiant l'insère dans ses études, ses stratégies pour accéder matériellement à un poste d'interrogation, les coûts d'une telle démarche et enfin les compétences associées ainsi que la représentation d'Internet. C'est de fait réfléchir à la transformation du rapport au savoir dans un contexte mondialisé.

La particularité de cette étude empirique à grande échelle provient de l'implantation d'une plate-forme d'enquête en ligne. Les questions portaient sur les équipements en TIC, les modalités d'accès, sur l'usage du web, avec des questions ouvertes sur l'importance du Net. Plusieurs entretiens ont complété ces données.

L'activité d'un étudiant peut se découper en quatre activités : apprendre, c'est prendre des notes, lire, chercher des informations complémentaires (rapport au savoir) ; produire, c'est organiser des connaissances, rédiger un texte et citer ses sources (instrumentalisation de la production intellectuelle). C'est aussi s'insérer ou se créer un réseau : participer, prendre des contacts, travailler à plusieurs, se renseigner (sociabilité). C'est, enfin, réfléchir à l'avenir : faire une veille sur une poursuite d'études, un métier (anticipation).

La recherche d'information engage plusieurs opérations : se déplacer en un lieu ; se connecter (représentation du résultat, connaissance des sources possibles, compétence pour utiliser un moteur de recherche) ; choisir sa source (identifier, comparer) ; rechercher, sélectionner l'in-

formation (temps de lecture, compréhension) ; manipuler, naviguer, se repérer et ne pas s'égarer ; trouver, lire, écrire (prise de note, déchargement de références, de textes) ; imprimer ou sauvegarder (sur un ordinateur personnel, une imprimante, une clé USB). Enfin, exploiter les résultats (sélection, reformulation, rédaction d'un exposé, d'un mémoire, mention des sources). Le parcours d'un étudiant burkinabé consiste à résoudre les problèmes qui surgissent à chacune de ces étapes.

Dans ce pays, parmi les plus pauvres de la planète, les étudiants ont des comportements de consommation très proches de leurs homologues des pays les plus nantis.

Les résultats portent sur 200 étudiants de 4^e année. Dans un contexte difficile (coûts non négligeables, accès insuffisants) ils se débrouillent et jonglent avec plusieurs dispositifs : cybercafés en ville, salles de l'université, recours à l'ordinateur d'un laboratoire ou de l'entourage professionnel familial.

L'accès à des ressources hétérogènes, certaines déjà formalisées (comme les cours en ligne) permet de comparer, de compléter les cours, voire d'en accroître la qualité : d'approfondir les connaissances, cette bibliothèque virtuelle venant combler la pénurie des BU locales.

Le rapport au savoir s'en trouve transformé : les étudiants insistent sur le fait que la recherche est devenue centrale, incite à l'autonomie, à l'esprit critique. Tous les enseignants ne les encouragent pas à aller sur Internet (certains sont même très critiques à leur égard).

Pour tous, Internet est devenu un outil de

travail incontournable, une entrée dans la modernité et surtout dans des relations mondiales : repérer puis entrer en contact avec un expert, obtenir son avis, se mesurer à d'autres façons de penser, se désenclaver en construisant des réseaux.

Reste la question des compétences : le manque de formation bureautique ou en recherche d'information conduit à un paradoxe : le temps d'auto-apprentissage, trop coûteux pour être efficace, pousse à recourir à une sous-traitance formelle (institutionnalisée dans les cybercafés) ou familiale.

Reste une immense motivation. Dans ce pays, parmi les plus pauvres de la planète, les étudiants ont des comportements de consommation très proches de leurs homologues des pays les plus nantis. Ils possèdent tous un téléphone portable (95 à 100 %), ont une adresse électronique (99 %). Mais seul un tiers d'entre eux bénéficie d'une ligne de téléphone à la maison et/ou d'un ordinateur et presque aucun (moins de 1 %) n'a d'accès Internet personnel...

L'essentiel se joue dans les cybercafés, fréquentés par 75 % d'entre eux. Les ordinateurs de l'université (environ 900 machines) sont en grande majorité réservés à l'administration, à la formation, aux enseignants et aux laboratoires de recherche. Les étudiants qui ne bénéficient pas de conditions particulières passent, en moyenne, trois heures par semaine sur le Net et déclarent dépenser 2000 à 3000 francs CFA (3 à 4,5 euros) par mois dans les cybercafés.

Les 10 % qui disposent d'un accès plus facile à l'Internet, passent plus de dix heures par semaine sur le Net, démontrant si nécessaire que lorsque les moyens existent, ils sont immédiatement utilisés, donnant à réfléchir sur la fracture numérique dont on parle tant...¹

¹ Ils seront disponibles prochainement sur le site TIC et développement, <http://www.tic.ird.fr>

REVUES D'AILLEURS

Journal of the American Society for Information Science and Technology

Jean-Max Noyer, Université de Paris 7. CRICS.

The Journal of the American Society for Information Science and Technology (JASIST) est une publication scientifique de haut niveau dédiée aux champs des sciences de l'information et de la documentation. Lieu d'échanges et de débats, JASIST est aussi un espace d'expérimentation et d'exploration des nouveaux dispositifs de mémoire, d'écritures, de gestion des flux d'informations, et des nouvelles interfaces impliquées dans le développement des technologies intellectuelles. Édité depuis 1950, et parue d'abord sous le nom de JASIS, la revue est une publication majeure de l'ASIS&T (The American Society for Information Science and Technology) qui, depuis 1937, est une des associations professionnelles les plus performantes dans le domaine de la recherche théorique et pratique sur des problèmes d'accès, de circulation et de dissémination de l'information. Plusieurs champs de recherches convergent en son sein : ingénierie linguistique

et documentaire, analyse statistique, bibliométrie, scientométrie, sciences de la cognition, ergonomie mais aussi sociologie des usages, « social informatics ». Depuis l'émergence d'internet et du développement des mémoires hypertextuelles, cette publication a orienté sa politique éditoriale plus fortement sur l'analyse des corpus, les systèmes d'extraction de l'information et sur les métriques permettant d'approcher de manière à la fois quantitative et qualitative les processus communicationnels et d'en fournir des modélisations de plus en plus sophistiquées. Les approches historiques concernant ces champs de recherche sont également prises en compte.

La politique éditoriale tend à mettre en évidence des articles ayant une visée pragmatique et opérationnelle. Un certain nombre de thématiques sont régulièrement explorées concernant les dimensions théoriques des sciences de l'information, les dimensions communi-

cationnelles des systèmes hommes-machines ainsi que les dimensions collectives des intelligences, la gestion des savoirs, des ressources ainsi que les applications socio-techniques des systèmes d'informations.

JASIST s'adresse à un public qui s'intéresse aux domaines précités, mais aussi à tous les lecteurs qui veulent être en mesure d'interroger de manière créatrice la question techno-politique qui s'incarne à travers les affrontements autour des technologies de l'esprit, des dimensions complexes de la mémoire, de la circulation médiatique des savoirs scientifiques ou non.

<http://www.asis.org/about.html>

<http://www3.interscience.wiley.com/cgi-bin/jhome/76501873>

<http://www3.interscience.wiley.com/cgi-bin/jhome/114191929>

The Journal of Memetics : evolutionary models of information transmission (JOM-EMIT)

Jean-Max Noyer, Université de Paris 7. GRICS.

JOM-EMIT est une publication scientifique à comité de lecture et évaluation par les pairs, publiée gratuitement sur le WEB depuis 1997 à raison de deux numéros par an. Dirigée depuis 2005 par Francis Heyguilen, JOM-EMIT se veut un espace de discussion et de débats concernant le vaste champ de l'information-communication, et ce à partir d'un point de vue « évolutionniste », voire « morphogénétique ». Le terme « meme » proposé par Richard Dawkins, renvoie à toute entité qui est au cœur d'une transmission culturelle, susceptible d'imitation ou qui est au milieu d'un processus imitatif ; d'une manière plus précise un « meme » est un élément d'information plus ou moins

complexe qui existe dans tous les types de mémoire externes, dans les langages et écritures et qui est l'expression et l'exprimé de processus de circulation, d'échange, de « répliation », de répétition et d'altération. Mots, images, idées, artefacts, théories, fables, chansons, ritournelles, livres, prières, dictons, lois... sont des « memes » quels que soient les niveaux d'échelle.

Les approches memétiques se proposent d'étudier sous des aspects théoriques et empiriques, les phénomènes de répliation, de dissémination, d'évolution des memes, les conditions de leur propagation, de leur croissance, les diverses manières dont ils affectent les milieux

collectifs, les organisations, les sociétés. La revue JOM-EMIT publie généralement des recherches qui explorent d'un point de vue évolutionniste tous ces phénomènes. Différentes disciplines sont convoquées et les articles viennent d'horizons variés : théorie des systèmes complexes, sciences non linéaires, seconde cybernétique, anthropologie, linguistique, sociologie, biologie...

<http://www.jom-emit.org>

<http://www.jom-emit.org/history.html>

(Pour l'histoire de la revue et son lien avec le « Principia Cybernetica Project »)

AGENDA

Le 16^e congrès de la SFSIC : juin 2008, Université Technologique de Compiègne

En 1978, l'Université Technologique de Compiègne accueillait le premier Congrès de la SFSIC. Juin 2008 : nos collègues nous offrent à nouveau l'hospitalité. Nous nous en félicitons et nous leur adressons nos plus chaleureux remerciements.

Le 50^e anniversaire de l'AIERI

Association Internationale des Etudes et Recherches sur l'Information et la Communication - www.iamcr.org
 « Médias, Communication, Information : 50 ans de théories et pratiques », UNESCO, Paris - 23-25 Juillet 2007

L'Association Internationale des Etudes et Recherches sur l'Information et la Communication (AIERI) souhaite fêter son cinquantième anniversaire à Paris à l'occasion de sa conférence bi-annuelle. L'AIERI a en effet été fondée en 1957 sous l'impulsion de l'Institut Français de Presse (Université Paris II) et de l'UNESCO. L'AIERI, est l'ONG la plus représentative de la communauté internationale dans le champ, avec statut consultatif à l'UNESCO. La France a toujours été un pilier de l'association en étant représentée dans ses instances scientifiques. Cette manifestation a pour objectif de réunir les chercheurs en information-communication afin d'évaluer et de faire progresser les théories et les pratiques dans le champ des médias. Ces cinquante dernières années ont, en effet, vu un certain nombre d'avancées dans les domaines qui traversent le champ multidisciplinaire de l'information - communication, dont un bon nombre émanent de centres de recherches européens ou occidentaux, avec des retombées dans la communauté scientifique mondiale. Ces travaux s'inscrivent dans

l'ensemble des dimensions de l'information et de la communication. Ils fournissent des outils d'analyse pour la production et la circulation internationale des données, des informations, des images et des textes, ainsi que pour leur réception par des publics divers. Ils questionnent à l'aune de la mondialisation, tant l'espace public que l'espace privé, les réseaux d'acteurs et les modalités de la médiation technologique.

D'autres avancées théoriques et de mises en pratique sont perceptibles dans un certain nombre de problématiques. Ainsi les questions de la gouvernance et de la co-régulation des médias (dont Internet et les réseaux d'information) entrent en résonance avec celles des publics en diaspora, des diversités culturelles et transculturelles. Dans le contexte de la mondialisation, les modifications du marché et l'économie politique des médias renouvellent les cadres théoriques des études de l'information et des biens et services culturels. Ces développements s'inscrivent dans les axes et problématiques de recherche de l'AIERI. Les travaux présentés dans les différen-

tes sections de l'AIERI pourront ainsi se faire le reflet de ces tendances tout en les recoupant dans des thématiques dominantes.

A l'heure de la Société de l'Information, les retombées pour la Région et pour la France sont doubles : elles donnent de la visibilité et de l'extension à des recherches dont certaines des écoles ont été initiées en France ; elles permettent aux chercheurs français de tester leurs approches en les confrontant à celles de collègues européens et internationaux dans un contexte d'échange et d'enrichissement fécond.

Organisation

Divina Frau-Meigs, Professeur à l'Université de Paris III et Vice-Présidente de l'AIERI

Josiane Jouët, Professeur et directeur de l'Institut Français de Presse - Université de Paris II

Michael Palmer, Professeur à l'Université de Paris III

Nathalie Sonnac, Maître de conférences à l'Institut Français de Presse (HDR) - Université de Paris II.

Internet et Réseaux de Connaissance : entre partages et péages Bordeaux, les 27 et 28 septembre 2007

A l'initiative de la SFSIC, du GDRI Net-suds, du groupe de recherche CEMIC-GRECO et du programme Vox Internet, un colloque international sur la question de la construction mondiale d'une société de la connaissance par l'usage des TIC est apparu comme un moment indispensable pour convoquer la recherche afin de cerner ce que les sciences humaines et sociales pouvaient apporter à l'éclairage des mutations de « l'économie informationnelle » dans les sociétés mondialisées.

Problématique

Entre mutations industrielles et expansion des usages, l'internationalisation des échanges communicationnels, grâce aux technologies de l'information et de la communication, permet d'expérimenter une nouvelle économie du sens. Les processus d'innovation, tant économiques

que sociaux, reposent sur des réseaux de connaissances que nous entendons questionner sous deux angles.

Il s'agit, d'une part, de prendre au sérieux la dimension matérielle des technologies d'une manière qui rompt tant avec l'injonction déterministe qu'avec les discours d'anticipation. Le poids des infrastructures et des protocoles, des capacités d'investissement et des accords commerciaux, des conditions de production des contenus et des compétences des usagers, est peu exploré mais décisif dans la construction et la diffusion des connaissances.

D'autre part, ces réseaux à la fois matériels et immatériels ne sont pas exempts de rapports de pouvoir générateurs d'inégalités. Tout en favorisant le développement de la créativité et des échanges, ils s'inscrivent dans un contexte d'innovation économique et politique dont les acteurs

(pouvoirs publics, professionnels, internautes citoyens et/ou consommateurs) maîtrisent mal les nouvelles règles.

Dans cette perspective, les relations entre Internet et connaissance seront appréhendées à travers un jeu d'opportunités et de contraintes pour éclairer différentes questions transversales aux trois sessions du programme : la généralisation de l'expertise et les conditions de sa mutualisation, le rôle de la connaissance dans la création de richesse, l'horizon d'un « bien commun mondial » du savoir qui ne peut relever d'un modèle unique.

Organisation : Amar Lakel, Maître de Conférences en SIC

Université Bordeaux 3

(amar.lakel@u-bordeaux3.fr) et

Aurélie Laborde

Maître de Conférences

Université Bordeaux 3

(aurelie.laborde@u-bordeaux3.fr)

Les journées doctorales de la SFSIC, 16-17 novembre 2007, Université de Paris 8

La SFSIC s'efforce de rassembler ses adhérents (près de 300 en 2007) autour de projets diversifiés, en particulier, elle se fait fort de proposer des manifestations qui ont pour objectif de renforcer la cohésion de la communauté des SIC en France. C'est dans cette perspective que la Commission Recherche et Animation Scientifique organise tous les deux ans des Journées Doctorales. Les prochaines Journées se tiendront les 16 et 17 novembre 2007 à l'Université de Paris 8. Cette manifestation rassemble enseignants-chercheurs, directeurs de thèse, doctorants, dans l'objectif d'échanger, de manière constructive sur les problématiques, les approches, les méthodologies et les objets de recherche en SIC. C'est donc l'occasion non seulement pour les directeurs de thèse de débattre entre eux, mais aussi pour les doctorants de se rencontrer, de confronter leurs travaux.

La première partie de ces journées est traditionnellement consacrée à des échanges sous forme de tables rondes ou de conférences institutionnelles, autour de questions intéressantes naturellement aussi bien les enseignants-chercheurs que les doctorants.

Loin des perspectives d'un colloque ou d'une pré-soutenance de thèse, la deuxième partie de ces journées est l'occasion pour les jeunes chercheurs de se livrer, afin de le dédramatiser, à un exercice de présentation de leurs travaux qui leur permet de sortir de l'habituelle confrontation avec leur seul directeur de thèse, ou les seuls membres de leur équipe de recherche.

Ce sont plutôt les étudiants en fin de thèse qui sont sollicités à cette occasion, afin qu'ils puissent avancer non seulement des arguments méthodologiques, mais aussi présenter quelques résultats de leur recherche.

Cet exercice est d'autant plus intéressant qu'il permet aux doctorants réunis en ateliers thématiques de tester leurs hypothèses et leurs réflexions, d'échanger leurs expériences, aussi bien sous le regard d'enseignants qui découvrent leurs propositions que sous celui de chercheurs en herbe dont les questionnements peuvent être proches des leurs. Une bonne occasion aussi de commencer à se constituer un réseau de « futurs collègues », autour de problématiques de recherches communes. Un moment opportun également de se faire connaître et rencontrer de façon moins formelle, pour rendre moins effrayant le rituel de la soutenance, et ceux qui constitueront peut être les membres de leurs jurys.

Cette année, la question qui fédère l'appel à communication que vous trouverez sur le site (www.sfsic.org) est la suivante :

« Sachant que la question de l'inscription disciplinaire se posera nécessairement dans votre futur parcours de chercheur, pouvez-vous réfléchir à la manière dont votre travail de thèse relève spécifiquement des Sciences de l'Information et de la Communication ? »

Les doctorants sont invités, à partir de leur travail, à proposer une communication d'une durée de quinze minutes qui développera une argumentation originale pour tenter de répondre à cette question.

Hélène Cardy

Les doctorants souhaitant participer à cette journée sont donc invités à envoyer leur proposition de communication par voie postale ET par voie électronique (en document word format rtf) à :

*Martine Boulangé - Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
74, rue Louis Pasteur - 84000 Avignon
Courriel : martine.boulange@univ-avignon.fr*

Valorisation et consolidation du partenariat euro-méditerranéen en SIC : le Colloque SFSIC/ISD/IPSI, Tunis - 17, 18, 19 avril 2008.

Mandatés par le Conseil d'administration de la SFSIC en juillet 2006 pour étudier la possibilité d'organiser une manifestation scientifique franco-tunisienne, les vice-présidents chargés des relations internationales ont multiplié les rencontres avec les directeurs et enseignants-chercheurs de l'Institut supérieur de documentation et l'Institut de presse et de sciences de l'information de l'université de la Manouba à Tunis. Si ce projet entre dans la politique d'extériorisation ou d'ouverture à l'international menée par la SFSIC, il fait aussi suite à différents contacts établis par des membres du Conseil d'Administration depuis 2005, sans oublier les nombreux liens déjà existants avec nos présidents d'honneurs. Ainsi lors du Sommet mondial de la société de l'information avait-il été décidé de développer un partenariat scientifique large autour de thématiques euro-méditerranéennes et d'impliquer le plus largement possible les chercheurs en SIC.

De ces initiatives est né un projet de colloque associant pour la première fois notre société savante et les deux instituts tunisiens. L'appel à communication diffusé dès le mois de février reste encore ouvert (cf. www.sfsic.org).



*Wahid Gdoura (ISD) et Larbi Chouikha (IPSI)
coordinateurs scientifiques du colloque pour la Tunisie.*

Pour saisir et comprendre les dynamiques et mutations en cours et mieux faire connaître les recherches en information et communication de part et d'autre de la Méditerranée, les deux comités scientifiques ont opté pour des thématiques larges et fédératrices : « les valeurs et la valorisation » de nos formes et intentions de communication. Nous allons y réfléchir autour de quatre verbes force - interagir, transmettre, informer et communiquer - et plusieurs axes.

1. Les Médiations culturelles, organisationnelles, politiques, territoriales et mémorielles ;
2. Les systèmes d'informations médiatique et documentaire ;
3. La recherche en information-communication au et sur le Maghreb ;
4. Les compétences, enseignements et métiers en information et communication ;
5. Les TIC : accès, ouvertures et droits.

Mais l'objectif du colloque est aussi d'initier et développer de nouvelles coopérations scientifiques avec d'autres chercheurs en sciences humaines sociales des pays du Maghreb dans une perspective interdisciplinaire ; il sera la base d'un rendez-vous scientifique pérenne et doit encourager l'accroissement de la mobilité entre chercheurs français et maghrébins, développer des coopérations durables et permettre un état des lieux des acquis des nombreux partenariats engagés dans le cadre des programmes de recherche et de pédagogie euro-méditerranéens.

Catherine Loneux et Vincent Meyer

